



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1747 LUNDI 27 MAI 2013

BRIGADE SPÉCIALE D'INTERVENTION

L'UE veut un déploiement rapide

Après que le secrétaire général de l'ONU a annoncé depuis Goma le déploiement imminent de la Brigade spéciale d'intervention attendue d'ici « un à deux mois », c'est au tour de l'Union européenne (UE) de monter au créneau pour exiger que cela se fasse le plus rapidement possible. Dans un communiqué publié samedi, la chef de la diplomatie de l'UE, Catherine Ashton, appelle au déploiement rapide de cette force internationale tout en condamnant toute menace contre les troupes de maintien de la paix présentes en RDC.

À ce sujet, Ban Ki-moon a déclaré que les troupes de la brigade seront en mesure de redresser la situation dans la région. « Nous avons un équipement robuste, des troupes très bien formées de ces quelque 3 000 soldats », a-t-il expliqué. Cette force onusienne dispose d'un mandat offensif et est chargée de combattre les nombreux groupes armés qui insécurisent l'est de la RDC.

PARQUET DE KALAMU

Le second décès de Lema-Wa Luemba

Accusée d'occupation illégale et de tentative de stellionat, Élysée Konde refuse de céder à la pression de la succession Lema lui demandant de libérer une parcelle appartenant à la défunte et couverte par le certificat d'enregistrement Vol.287 folio 39. Ayant reçu le quitus de la famille pour rester dans ladite parcelle après le décès de la précitée, l'incriminée refuserait, d'après l'accusation, de restituer les documents parcellaires en arguant qu'elle est une propriétaire de la société UPK qui l'aurait rachetée en son nom. Ce que contestent les plaignants qui redoutent une perspective de vente de ladite parcelle par Élysée Konde qui, d'après eux, détiendrait par devers elle les documents parcellaires originaux. C'est dans cet imbroglio que s'annonce le début d'un procès qui promet de faire tâche d'huile.

Page 12

Secteur de l'Énergie

Réhabilitation imminente des groupes 11 et 15 d'Inga 1

En moins de trois mois, le ministre des Ressources hydrauliques et électricité a gagné le pari de la remise en service du groupe 12 d'Inga 1 et des engagements fermes pour les groupes 11 et 15 de la même centrale hydroélectrique, sans compter la démarche en cours au Sénat pour l'adoption de la loi relative au secteur d'électricité.

Selon les termes de ce protocole d'accord, les groupes 11 et 15 devraient être réhabilités et modernisés au terme des trente-six mois de travaux dont le coût est estimé à 15,8 millions de dollars américains. Ces travaux permettront donc de rendre disponibles 110 mégawatts de courant fiable et par ricochet d'améliorer la desserte en électricité en RDC dont le taux est actuellement estimé à 9%. À l'horizon 2016, il doit atteindre 18%.



Page 12

Signature de l'accord entre le ministre congolais et le représentant des sociétés allemande et espagnole

UDPS

Félix Tshisekedi hésite à siéger au bureau de la Céni



Félix Tshisekedi

À peine revenu au pays, Félix Tshisekedi est allé rendre visite au président du groupe parlementaire UDPS et Alliés à l'Assemblée nationale. Autour des damnés de la 12e rue/Limete réfractaires à la décision de son géniteur de boycotter les institutions, le fils d'Étienne Tshisekedi s'est montré réservé par rapport au choix porté sur sa personne pour occuper le poste de rapporteur au bureau de la Céni. « Nous nous sommes séparés en eau de boudin avec la promesse de nous retrouver d'ici peu », s'est enquis une source proche du concerné qui a relevé des « discordances sur certaines modalités ».

Désigné candidat rapporteur de la Céni par le groupe parlementaire UDPS et Alliés, le fils du vieil opposant joue à la tempérance, écartelé entre le besoin de se conformer à la ligne du parti réfractaire à toute idée de siéger à la Céni et la volonté de ses pairs de le voir défendre les intérêts de l'opposition au sein de l'institution électorale.

ACTION HUMANITAIRE

Vodacom zoome sur la guerre de l'Est

La situation tragique dans laquelle vivent les Congolais de l'Est en proie à une insécurité chronique entretenue par des groupes armés est à la base de l'élan de solidarité auquel Vodacom appelle ses abonnés, son personnel et d'autres Congolais à participer. C'est dans ce cadre qu'il faut situer le lancement d'« Alerte rouge » qui est un programme des dons via des SMS envoyés à partir de son mobile ou via Internet vers une plateforme dédiée. Ce programme permettra à cette société et sa fondation de répondre aux urgences et aux besoins de base identifiés des populations de l'Est, victimes de la guerre. Quatre numéros à deux chiffres auxquels il faudrait ajouter un numéro M-pesa pour les autres utilisateurs du réseau ont été créés à cet effet en vue de canaliser les dons.

Page 13

ÉDITORIAL

Mirages

Les générations se suivent et ne se ressemblent apparemment pas, mais, au fond, leurs attentes sont rigoureusement identiques même si l'environnement dans lequel elles se meuvent aujourd'hui se transforme rapidement grâce au progrès technique. Et, dans ces conditions, croire que l'homme ou la femme, en ce début de vingt-et-unième, diffère des générations qui l'ont précédé serait commettre une grave erreur.

Pourquoi énoncer ici une telle évidence au risque de se voir accusé d'enfoncer une porte ouverte ? Simplement parce que la tentation est forte, aujourd'hui, pour les dirigeants, de croire que le monde présent diffère radicalement de celui qui l'a précédé et dans lequel eux-mêmes ont été formés. Ce qui a comme conséquence de les amener à chercher des réponses artificielles aux questions que se posent les citoyens.

S'il est vrai que l'irruption en force des nouvelles technologies dans notre univers a rendu la vie quotidienne plus facile, il ne l'est pas qu'elle a modifié si peu que ce soit les exigences de chacun. Aujourd'hui, plus encore qu'hier, l'éducation, la santé, l'emploi, le logement, la sécurité individuelle et collective, la culture, le sport, le loisir demeurent les besoins fondamentaux de la société congolaise. Et même si l'accès aux nouvelles technologies a modifié nos rapports avec le monde extérieur, ce sont aujourd'hui, peut-être plus encore qu'hier, ces besoins qu'il convient de satisfaire.

Un tel constat est d'autant plus important que l'explosion de la communication provoquée par le téléphone mobile, l'Internet, les réseaux sociaux permet désormais à chaque citoyen, qu'il soit pauvre ou riche, qu'il vive en ville ou à la campagne, de comparer instantanément sa situation avec celle de ses compatriotes. D'où l'accumulation de frustrations qui débouchent tôt ou tard sur la contestation plus ou moins violente des règles sociales et politiques sur lesquelles se trouve fondée la stabilité de toute société humaine. Ainsi est né ce qu'il est convenu d'appeler le « printemps arabe » dont nous constatons aujourd'hui les terribles dérives. Ainsi naîtra sans doute demain le « printemps africain » dont on perçoit déjà les prémices ici et là.

S'il est une règle à laquelle les autorités devraient se tenir c'est bien celle de la poursuite jusqu'à son terme du programme économique et social qu'elles proposèrent au peuple congolais au sortir des guerres civiles du siècle précédent. Garder en somme les pieds sur terre et surtout ne pas céder aux mirages du temps présent.

Les Dépêches de Brazzaville

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

Le gouvernement met les bouchées doubles

Après un décret et un arrêté publiés au cours de ce mois, un nouveau décret (n° 2013-212 du 24 mai 2013) vient de nommer les membres de la coordination nationale du recensement administratif spécial.

Composée de dix-huit membres, la coordination est l'organe dirigeant du recensement préluce aux élec-

tions locales prévues cette année au Congo. Elle aura sous elle un comité technique et des commissions locales. Conformément au décret du 3 mai dernier l'instituant, son bureau est dirigé par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou. Il est un savant dosage de personnalités

issues de diverses tendances politiques en présence au Congo, du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, de la société civile et de l'administration.

Un arrêté signé du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation le 17 mai dernier définit les missions du secrétariat susceptible d'appuyer cette coordination dans l'accomplissement de sa mission. Mais, ses membres sont encore attendus à ce jour. Le recensement administratif spécial recommandé par la concertation des acteurs politiques congolais du 23 au 26 mars 2013 à Dolisie, dans le département du Niari, est considéré comme la clef essentielle pour l'amélioration de l'organisation des élections dans le pays.

Thierry Nougou

coordination nationale du recensement administratif spécial

Bureau

- Président : Raymond-Zéphirin Mboulou ;
- Premier vice-président : Henri Bouka ;
- Deuxième vice-président : Marius Mouambenga ;
- Troisième vice-président : Michel Ngakala ;
- Quatrième vice-président : Dominique Basseyla ;

- Cinquième vice-président : Jean-Michel Bokamba-Yangouma ;
- Sixième vice-président, Germain-Céphas Ewangui ;
- Secrétaire rapporteur : Augustine Koy ;
- Trésorier : Benoît Nzoulani.

Membres

Séraphin Ondelé, Casimir Ondongo, Michel Kayou, Gaston Ololo, Samuel Mahoungou, Charles Nganfouomo, Antoine Evoundou, Jacques Olongo et Atta Mwanzza M'Akangalewa.

COOPÉRATION

L'Unesco réaffirme son soutien au Conseil supérieur de la liberté de la communication

Reçu en audience le 24 mai par Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de la communication (CSLC), le représentant de l'Unesco au Congo, Abdouramane Diallo, a réaffirmé la volonté de son institution d'assister le CSLC dans tous ses chantiers.

Au cours des entretiens entre les deux responsables, le représentant de l'Unesco a félicité le CSLC pour le travail effectué depuis pratiquement une année ainsi que toutes les actions menées pour contribuer aux efforts de régulation de la presse et des médias en République du Congo.

« Nous avons beaucoup parlé de la professionnalisation de la fonction

de journaliste et des médias. C'est ainsi que nous avons fait part au président du CSLC des différentes activités que nous menons avec le ministère de la Communication. Nous assistons le ministère de la Communication pour la mise en place de l'Institut supérieur de l'information et de la communication », a-t-il déclaré.

Le fonctionnaire onusien a également évoqué le rôle important joué par le CSLC dans la consolidation de la démocratie. Abdouramane Diallo a d'autre part informé le président du CSLC de la coopération avec l'université Marien-Ngouabi, plus exactement avec le département des sciences et techniques de la communication

que l'Unesco assiste pour développer des modules de formation sur la gouvernance, l'éducation, la santé et la reproduction. Toutes ces actions, a-t-il fait savoir, concourent à former des professionnels de la communication.

Enfin le représentant de l'Unesco au Congo a rappelé au président du CSLC que la 37e session de la conférence générale de l'Unesco se tiendrait en novembre à Paris et a souhaité voir Philippe Mvouo faire partie de la délégation congolaise. Pour sa part, Philippe Mvouo a instruit son interlocuteur des opérations que le conseil aura à faire à la veille des prochaines échéances électorales municipales.

Jean-Jacques Koumbema

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezzath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Meny

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhads
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS

Un financement complémentaire pour les forêts du sud du pays

Les moyens additionnels qui seront mis à la disposition des sociétés forestières leur permettront de lancer les inventaires ou de les poursuivre afin de réussir l'aménagement de leurs concessions. Actuellement, 3.504.159 hectares des forêts du nord-Congo sont aménagées et la majorité des sociétés disposent de plans validés.

L'objectif que poursuit le gouvernement à travers cette politique d'aménagement est de disposer, à l'horizon 2016, d'un plan d'aménagement pour chaque concession. Tel est le but de la sixième session du comité de pilotage du projet d'appui à la gestion durable des forêts (PAGEF) qui s'est tenue le 24 mai à Brazzaville. « À ce jour, deux sociétés ont quasiment terminé leurs inventaires d'aménagement multi ressources. Les autres opérateurs par contre, sont en pleins travaux. L'appui aux sociétés titulaires de concessions forestières du sud Congo serait nécessaire pour permettre au gouvernement de mettre sous amé-

nement le domaine forestier permanent de l'État avant 2016 », indique le communiqué de presse du comité de pilotage.

Pour pallier le contraste qui existe entre les deux massifs (celui du sud et celui du nord), le Gouvernement avait signé en 2008, une convention avec l'AFD, en vue de la mise en œuvre du projet d'appui à la gestion durable des forêts du Congo (PAGEF).

Celui-ci a pour objectif principal d'appuyer les sociétés concessionnaires des étendues de forêts au Sud du Congo dans l'élaboration de leurs plans d'aménagement. Ainsi, le ministère de l'Économie forestière a fait appel à l'assistance technique internationale.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière, Michel Elenga a, quant à lui, assuré que la situation financière a été régularisée et l'aménagement des forêts, estime-t-il, fixe des critères, des indicateurs, ainsi que des objectifs économiques liés à la gestion responsable des forêts. Il

permet également de maintenir la biodiversité, en répondant aux besoins socio-économiques en ressources forestières tels que le bois, la faune, la flore ainsi que des paysages.

La superficie concernée par ces travaux est de plus de 5 millions hectares pour les conventions d'aménagement et de transformation. 1,1 million d'hectares par contre ont été retenus pour les conventions de transformation industrielle, avec un coût global des travaux de 11,5 milliards FCFA, cofinancé par le gouvernement congolais, l'AFD et le secteur privé. C'est depuis l'an 2000 en effet que le Congo a lancé cette politique basée sur l'aménagement durable et la certification de toutes les concessions forestières. Il dispose actuellement de : 13,4 millions d'hectares de superficie des concessions forestières dont 6,6 millions d'hectares en cours d'aménagements et 3,6 millions d'hectares avec un plan d'aménagement validé.

Lopelle Mboussa Gassia

COLLOQUE

La lutte contre l'évasion fiscale en débat à Brazzaville

Un colloque sur la fiscalité internationale a démarré ce 27 mai à Brazzaville avec l'ambition principale d'intéresser davantage les pays africains à la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale internationales.

Les assises co-organisées par le Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF) et la direction générale des impôts et du domaine devraient voir, à leur terme, cette administration congolaise prendre la présidence de l'association.

Des représentants des administrations fiscales d'une trentaine de pays francophones et ceux d'organisations internationales impliquées dans les programmes de renforcement des capacités des dites administrations auront à l'examen le processus d'échange automatique d'informations issu du Forum mondial sur la transparence

et l'échange de renseignements à des fins fiscales.

« L'implication des pays en développement dans ce débat apparaît donc indispensable en raison des enjeux qu'ils représentent pour la mobilisation des ressources fiscales et le financement de leur développement », souligne un communiqué de l'ambassade de France au Congo. Une délégation de Paris, conduite par des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et de la Direction générale des finances publiques, est annoncée pour prendre part à ces assises qui poursuivront jusqu'au 30 mai à Brazzaville.

Thierry Nougou

LE FAIT DU JOUR

UA: 50 ans !

L'Union africaine (UA) a fêté le 25 mai, à son siège d'Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Cinquante ans d'âge, cinquante-quatre États membres sur les cinquante-cinq pays qui la composent, l'Afrique, avec plus d'un milliard d'habitants, est confrontée à de nombreux défis. Le plus pernicieux, le plus entravant pour son développement, sachant que d'autres ne sont pas des moindres, est aujourd'hui celui de son exposition aux violences de tous genres.

À la pauvreté tant décriée, à la mal gouvernance tant chahutée, l'Afrique paie un lourd tribut aux guerres civiles qui mettent des États entiers en coupes réglées. Regardons cet aperçu : depuis seize ans, au cœur de l'Afrique centrale, la République démocratique du Congo peine à recouvrer son intégrité territoriale. Non loin de là ploie une Centrafrique rongée par le cauchemar du coup d'État permanent, le dernier en date ayant ironie du sort - célébré lui aussi ses deux mois de couronnement dans le

sillage de l'anniversaire de l'UA, le 24 mai. Ne parlons pas des incursions violentes au Burundi, ou encore du rôle néfaste de la rébellion transnationale de l'armée (ougandaise) de résistance du seigneur de l'introuvable Joseph Kony.

À l'est du continent, peut-être verra-t-on un jour la Somalie se réveiller enfin sans la déflagration d'une bombe aveugle dans un marché ou dans une rue de Mogadiscio. Le pays se relève difficilement d'une agonie meurtrière de plus de deux décennies. L'action dévastatrice des groupes armés se réclamant du fondamentalisme musulman touche le voisin kényan, tandis que la région du Darfour, au Soudan, est toujours le théâtre d'exactions imputées aux milices de Khartoum.

L'ouest a sa part de malheurs au regard de ce qui se passe au Nigéria où sévit la secte Boko Haram. Elle tue dans les marchés, dans les églises et dans les casernes. De son côté, le Mali a été sauvé in-extremis de la disparition grâce à l'intervention franco-tchadienne. La population retient son

souffle en espérant qu'au mois de juillet prochain les élections promises lui rendront sa dignité.

Le nord de l'Afrique vit des heures sombres depuis que les meneurs du printemps arabe, ou de simples profiteurs, en Égypte, en Tunisie et en Libye, revendiquent tous les pouvoirs pour eux, estimant que le soleil de la liberté s'est levé pour eux seuls.

Ce triste tour d'horizon éclipse dans une large mesure les avancées enregistrées sur le continent ces dernières années. Dans plusieurs pays, en effet, des élections se sont tenues dans de bonnes conditions. Comparativement à l'Europe, entrée en récession depuis 2008, l'Afrique s'en tire mieux. Et les experts s'accordent à dire que le continent noir sera le coin de la compétition économique mondiale de demain. Ce qui ne va pas sans l'engagement des Africains pris ensemble.

En choisissant de placer son cinquantenaire sous le signe du panafricanisme et de la renaissance, l'Union

africaine pourrait-elle, au-delà des discours entendus à Addis-Abeba, se mobiliser davantage pour enfin prendre son destin en main ? Telle est la question qui s'est posée au soir du 25 mai. « Panafricanisme et renaissance », cela renvoie doublement à la solidarité qui doit exister entre pays membres de l'Union africaine et à la nécessité de retourner aux sources des réalités du continent, pays par pays, dans la gouvernance des États. Sur ces deux points, malheureusement, les proclamations ont souvent remplacé les réalisations, le repli sur soi a de tout temps triomphé de la volonté de mutualiser les efforts.

Cela ne signifie nullement que les dirigeants africains ne sont pas conscients de l'ampleur de la tâche qui leur incombe. Au contraire, ils le démontrent à travers les résolutions pertinentes qu'ils prennent lors de leurs différentes rencontres au sommet. Seulement il est temps que la volonté de bâtir une Afrique unie se manifeste par des actes. Cinquante ans ce n'est pas rien !

Gankama N'Siah

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/ PR/MATDGGT/ CGMP/2013**CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU SECRETAIRE GENERAL DU DEPARTEMENT DES PLATEAUX**

1. Dans le cadre de l'exécution du budget, volet investissement exercice 2013, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux entend réaliser les travaux de « Construction et équipement de la résidence du Secrétaire Général du département des Plateaux » et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles, répondant aux qualifications requises.

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux

Grands Travaux, Annexe Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional-Immeuble du Plan – Tél : 06 958 85 10/05 533 47 84/05 551 83 84, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 30 min et prendre connaissance des documents d'appel d'offres.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 juin 2013 à 13 heures 00, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats

présents le 24 juin 2013 à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle de conférence de la Délégation Générale des Grands Travaux, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, en face de l'ex-cinéma VOG, Centre-ville.

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant équivalent à 1.5% du montant de l'offre financière proposée sous forme de caution bancaire ou de chèque certifié.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

**P.O Le Directeur de Cabinet
Dieudonné Bantsimba**

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/ PR/MATDGGT/ CGMP/2013**CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE DJAMBALA**

1. Dans le cadre de l'exécution du budget, volet investissement exercice 2013, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux entend réaliser les travaux « Construction et équipement de la résidence du Sous-Prefet de Djambala » et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises.

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux

Grands Travaux, Annexe Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional-Immeuble du Plan – Tél : 06 958 85 10/05 533 47 84/05 551 83 84, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 30 min et prendre connaissance des documents d'appel d'offres.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous contre paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

4. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 juin 2013 à 13 heures 00, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats

présents le 24 juin 2013 à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle de conférence de la Délégation Générale des Grands Travaux, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, en face de l'ex-cinéma VOG, Centre-ville.

5. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant équivalent à 1.5% du montant de l'offre financière proposée sous forme de caution bancaire ou de chèque certifié.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

**P.O Le Directeur de Cabinet
Dieudonné Bantsimba**

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 006/ PR/MATDGGT/ CGMP/2013**CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU SECRETAIRE GENERAL DE LA SOUS-PREFECTURE DE DJAMBALA**

1. Dans le cadre de l'exécution du budget, volet investissement exercice 2013, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux entend réaliser les travaux de « Construction et équipement de la résidence du Secrétaire Général de la sous-préfecture de Djambala » et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications.

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale

aux Grands Travaux, Annexe Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional-Immeuble du Plan – Tél : 06 958 85 10/05 533 47 84/05 551 83 84, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 30 min et prendre connaissance des documents d'appel d'offres.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous contre paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

4. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 juin 2013 à 13 heures 00, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des can-

didats présents le 24 juin 2013 à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle de conférence de la Délégation Générale des Grands Travaux, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, en face de l'ex-cinéma VOG, Centre-ville.

5. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant équivalent à 1.5% du montant de l'offre financière proposée sous forme de caution bancaire ou de chèque certifié.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

**P.O Le Directeur de Cabinet
Dieudonné Bantsimba**

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/ PR/MATDGGT/ CGMP/2013**CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DE L'ADMINISTRATEUR-MAIRE DE DJAMBALA**

1. Dans le cadre de l'exécution du budget, volet investissement exercice 2013, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux entend réaliser les travaux de « Construction et équipement de la résidence de l'Administrateur-Maire de Djambala ».

2. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement

du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux, Annexe Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional-Immeuble du Plan – Tél : 06 958 85 10/05 533 47 84/05 551 83 84, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 30 min et prendre connaissance des documents d'appel d'offres.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous contre paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le _____ à 13 heures 00, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le

_____ à 14 h 30 min, heure locale, dans la Salle de conférence de la Délégation Générale des Grands Travaux, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, en face de l'ex-cinéma VOG, Centre-ville.

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant équivalent à 1.5% du montant de l'offre financière proposée sous forme de caution bancaire ou de chèque certifié.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

**P.O Le Directeur de Cabinet
Dieudonné Bantsimba**

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 010/ PR/MATDGGT/ CGMP/2013**CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU COMMISSAIRE DE POLICE DE DJAMBALA**

1. Dans le cadre de l'exécution du budget, volet investissement exercice 2013, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux entend réaliser les travaux de « Construction et équipement de la résidence du commissaire de police de Djambala » et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises.

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Tra-

vau, Annexe Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional-Immeuble du Plan – Tél : 06 958 85 10/05 533 47 84/05 551 83 84, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 30 min et prendre connaissance des documents d'appel d'offres.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous contre paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

4. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 juin 2013 à 13 h 00, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 24 juin 2013 à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle

de conférence de la Délégation Générale des Grands Travaux, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, en face de l'ex-cinéma VOG, Centre-ville.

5. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant équivalent à 1.5% du montant de l'offre financière proposée sous forme de caution bancaire ou de chèque certifié.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

**P.O Le Directeur de Cabinet
Dieudonné Bantsimba**

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Philippe Douste-Blazy : « Un enfant né dans un hôpital de Paris vaut autant qu'un enfant né dans un hôpital de Bamako »

L'ancien président américain Bill Clinton était l'invité d'honneur d'un dîner organisé le 22 mai à la Cité du cinéma du réalisateur français Luc Besson à Saint-Denis, dans la banlieue de Paris. L'initiative est de l'ancien ministre français des Affaires étrangères et président du conseil d'administration d'Unitaid, Philippe Douste-Blazy, secrétaire général adjoint des Nations unies.

Bill Clinton et Philippe Douste-Blazy ont rendu hommage aux « actions et à l'ingéniosité des financements innovants pour soutenir l'aide au développement dans un contexte de crise économique et financière et de diminution de l'aide publique au développement (APD) ».

Philippe Douste-Blazy a interpellé le gouvernement français et son ministre des Finances, Pierre Moscovici, l'invitant à « aller plus loin » et leur demandant de convaincre les autres pays européens de « consacrer plus de 10 à 20% des revenus de la taxe sur les transactions financières aux actions de développement ». Il a plaidé pour « une mondialisation plus solidaire et plus juste, considérant qu'un combat nouveau doit être mené aujourd'hui : celui de voir affecter le produit de la taxe sur les transactions financières à la lutte contre la pauvreté et les grandes pandémies dans les pays en développement ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique ». « Le produit de cette taxe ne doit pas rester franco-français, mais contribuer à l'aide au développement, notamment à Unitaid. Il faut convaincre les autres chefs d'État et de gouverne-

ments européens de faire de même. Il ne s'agit pas d'un sujet purement humanitaire, mais hautement politique », a-t-il ajouté. Pour Bill Clinton, « Unitaid est le modèle à suivre au XXI^e siècle pour trouver les moyens de lutter contre l'extrême pauvreté. »

On peut penser que ce message était destiné, entre autres, aux personnalités politiques présentes dans la salle, telles que l'ancien Premier ministre Alain Juppé, la ministre de la Justice, Christiane Taubira, ainsi qu'à d'autres invités d'exception, tels que Cecilia et Richard Attias, Claude Chirac, Valérie Trierweiler, etc.

« Si les pays occidentaux payent la crise en nombre d'emplois perdus, les pays pauvres la payent en nombre de morts »

Interviewé le 21 mai par Les Dépêches de Brazzaville, lors de la présentation du rapport annuel de Unitaid 2012, intitulé « Transformer l'accès aux traitements », en compagnie du directeur exécutif d'Unitaid, Denis Broun, Philippe Douste-Blazy a rappelé que les pays donateurs avaient commencé à réduire l'APD au prétexte de la crise, et que si les pays occidentaux payent la crise en nombre d'emplois perdus les pays pauvres la payent en nombre de morts.

Il a révélé qu'en 2011, huit enfants sur dix étaient soignés contre le VIH-sida grâce à Unitaid, ainsi que des milliers de femmes séropositives afin de prévenir la transmission du virus de la mère à l'enfant, et qu'en six ans d'existence, Unitaid aura obtenu une baisse de 80% du prix de nombreux médicaments contre le VIH-sida, la tuberculose et le paludisme dans 94

pays, en transformant les mécanismes de production et de distribution des médicaments, en favorisant la concurrence entre les entreprises, en négociant des baisses de prix ainsi qu'en groupant les achats pour bénéficier de l'effet de volume.

Le Congo, pays pilier de l'initiative Unitaid

Philippe Douste-Blazy considère qu'un enfant né dans un hôpital de Paris vaut autant qu'un enfant né dans un hôpital de Bamako. Il a remercié le Congo et son président, Denis Sassou N'Guesso, de figurer parmi les pays piliers de l'initiative Unitaid. Il invite le président congolais et ses homologues africains à faire preuve de plus de solidarité pour faire honte aux pays occidentaux en instaurant une taxe sur les billets d'avion dans le circuit aérien africain. Il a appelé à la mondialisation de la solidarité, devenue aujourd'hui un enjeu majeur de géopolitique.

Unitaid est une initiative lancée par le président français Jacques Chirac en 2006 et portée par Philippe Douste-Blazy. Véritable succès, la taxe sur les billets d'avion, d'un montant minime, indolore et sans impact sur le trafic aérien international, est la principale source de financement d'Unitaid. Il a aussi souligné l'importance des financements innovants ou d'autres moyens faciles et indolores de collecte des ressources en faveur des pays les plus démunis. Philippe Douste-Blazy a évoqué d'autres initiatives, telles qu'une taxe sur les conteneurs.

Noël Ndong

CRIMES RITUELS DANS LA SANGHA

Cinq bandits présumés présentés à la population de Ouesso

Cinq personnes appréhendées dans le cadre de l'enquête sur les crimes rituels perpétrés dans la Sangha depuis quelques années ont été montrées au public vendredi à Ouesso, le chef-lieu du département. Invités à s'exprimer sur les faits qui leur sont reprochés, les cinq, tous des hommes, dont deux autochtones et trois bantous ont avoué être les auteurs des meurtres en séries.

La présentation de ces hommes s'est déroulée au stade Ndjombo de la ville où s'était rendu le directeur général de la Police, Jean-François Ndenguet. Les personnes interpellées ont déclaré recevoir des ordres du maire de la ville, Siméon Mobondé. Ce dernier est aux arrêts depuis le 23 mai et se trouverait à la Direction générale de la surveillance du territoire. Selon les cinq acolytes, le maire de Ouesso et d'autres autorités locales sont les commanditaires des actes qu'ils commettent impunément moyennant de fortes sommes d'argent.

Le 16 mai dernier, deux paysannes originaires de la Cuvette-Ouest avaient été agressées dans leurs champs de plantations à Ouesso. L'une d'elle est morte sur place, sa collègue, évacuée à Brazzaville pour des soins, est décédée par la suite. La dernière agression en date d'une autre femme a été perpétrée le 23 mai. Cette fois, l'assassin s'était fait piéger car la cultivatrice était accompagnée de son mari, un sous-officier de l'armée, qui a tendu une embuscade à ce dernier et a pu le maîtriser pendant qu'il se ruait sur la femme. Ce bandit fait partie des personnes appréhendées.

Les premières manifestations de ces crimes connus dans la Sangha comme le phénomène « kata-kata » (couper à la machette) ont été enregistrées dans la cité forestière de Pokola en 2009, avant de s'étendre à Ouesso l'année suivante. À ce jour, une vingtaine de femmes ont trouvé la mort dans la Sangha du fait de ce phénomène. Après leur forfait, les agresseurs prélèvent les parties génitales de leurs victimes et recueillent un peu de leur sang qu'ils remettent ensuite à leurs commanditaires, d'après des témoignages. Les auteurs de ces actes, reçoivent, chacun et en moyenne 500 000 FCFA de gage sur chaque victime.

Les Dépêches de Brazzaville

TALANGAI

Une altercation entre policiers et vendeuses

La scène s'est passée le 25 mai, aux environs de 19 heures 30, à Mikalou, précisément au croisement de la rue Mbandza-Ndounga et l'avenue Marien-Ngouabi. Les vendeuses qui étalent des marchandises le long du trottoir ont été surprises par l'opération de déguerpissement menée par quelques policiers du commissariat de la Tsiémé. Dans la foulée, une femme qui cherchait à protéger sa marchandise a été projetée dans un caniveau suite à la bousculade.

Mouillée entièrement, cette dernière qui n'a pas digéré la manière d'opérer de la force de l'ordre, s'en est prise à la police. Entourée par la population, en majorité, des vendeurs, les quelque huit policiers qui menaient cette action ont dû recourir à un renfort qui n'a pas tardé à arriver sur les lieux à bord d'une Jeep. Au regard des agissements de la victime qui attirait l'attention des passants, et craignant une éventuelle récupération de la situation par la foule, la police a fait usage des bombes lacrymogènes pour la disperser et embarquer la femme.

Rappelons que le conseil municipal de Brazzaville avait pris, depuis quelques années, une délibération interdisant la vente sur les trottoirs ou le long des chaussées. Une mesure peu suivie car de l'avis de nombreux vendeurs, aucune alternative ne leur a été proposée par les autorités municipales qui ne se contentent que de prélever les taxes. Depuis lors, les policiers et vendeurs se livrent à un jeu de cache-cache qui n'est pas souvent, hélas, sans incidents.

L.D.B.

CONSOMMATION

Le gaz butane se fait rare à Brazzaville

La pénurie du gaz de ménage fait le lit de la spéculation dans les dépôts de la capitale.

Depuis quelques mois, s'approvisionner en gaz est devenu un véritable casse-tête pour les ménages brazzavillois. De longues files se forment devant les dépôts où les acheteurs sont souvent pris dans la bousculade pour obtenir le rare produit. Il faut faire preuve d'endurance pour tenir le rang, et les mar-

chands ne manquent pas de caprices : « Je suis ici depuis 5 h du matin, il est maintenant 15h, je ne suis pas encore servie », a témoigné une femme, visiblement épuisée. « Le gaz vient à peine d'arriver, mais ils disent qu'ils ne vont pas vendre aujourd'hui », s'est plaint un autre.

Dans certains dépôts, les prix flambent. La bouteille de 12 kg, que l'on achetait jadis 5 700 FCFA, est passée à 7 000 FCFA,

voire 8 000 FCFA. Celle de 20 kg vendue autrefois à 9 000 FCFA a bien augmenté.

Du côté de la Société congolaise de gaz de pétrole liquéfié (GPL SA) et de Faaki Congo, chargées respectivement d'assurer la commercialisation du gaz butane et de transporter les produits pétroliers, les responsables contactés par Les Dépêches de Brazzaville n'ont pas souhaité s'exprimer.

Parfait-Wilfried Douniama



ECAir
Bienvenue chez vous.

BRAZZAVILLE PARIS
Aller-Retour
517 200
Fcfca TTC

Jusqu'au 01 Juin,
payez votre 3ème bagage à **100 euros**

LUTTE ANTITABAC

Environ deux cents élèves informés des méfaits du tabagisme

Cette campagne de sensibilisation a ciblé les collégiens brazzavillois des classes de cinquième, quatrième et troisième. Ces derniers ont été éduqués sur les différents effets négatifs qu'engendre le tabac sur la santé.

Cette activité a démarré le 23 mai au collège Matsoua. Les jeunes collégiens ont appris que le tabagisme est synonyme de consommation prolongée de produits fabriqués à base des feuilles du tabac. Il entraîne une dépendance et des conséquences graves sur les appareils respiratoire, circulatoire, digestif, urinaire et le système nerveux, a rappelé Daniel Oba Akouélé, initiateur de cette campagne.

Effets du tabac chez la femme

Daniel Oba Akouélé a rappelé que le tabac favorise certaines maladies essentiellement féminines (cancer du col de l'utérus, du sein, etc.) Il peut être à l'origine de perturbations des cycles menstruels. Chez les fumeuses, on observe des effets négatifs sur la fertilité et un risque accru d'avortement spontané. Par ailleurs, l'association pilule-tabac multiplie les risques d'accident vasculaire cérébral et d'infarctus du myocarde.

Plusieurs raisons expliquent la dépendance au tabac

Bien qu'environ cinq millions de fumeurs meurent par an et que les dan-



Les élèves du collège Matsoua

gers du tabagisme soient connus, le nombre de fumeurs ne cesse de croître. Présentée par la publicité comme

un signe de jeunesse, de réussite, d'élégance, la cigarette est souvent associée à la convivialité et pour l'ado-

lescent, au passage à l'âge adulte. Une fois l'habitude prise, le fumeur y trouve aussi une consolation à la peur, au stress, aux ennuis, à la solitude et à la souffrance, oubliant qu'il met sa santé en danger.

« Il faut des politiques efficaces pour lutter contre ce fléau. La fumée n'a pas de frontière, elle pollue l'air que nous respirons. Le tabagisme passif est tout aussi dangereux », a conclu Daniel Oba Akouélé, président du Mouvement des jeunes congolais pour la réflexion et l'analyse (Moje-cra), avant de préciser que cette action de sensibilisation, qui prendra fin le 31 mai, était organisée en marge du mois antitabac.

Rock Gassakys

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
SO-V-NGA

DESORMAIS JUSQU'À 1 000 FRs DE CREDIT

Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
Compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
Compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
Compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS
INTEGRATEUR DE SOLUTIONS

Système Informatique
Vente de matériels et logiciels informatiques
Assistance Technique
SAV
Audit Informatique

hp Gold Specialist 2013
IBM Business Partner
NetApp Silver Partner
EMC²
Microsoft GOLD CERTIFIED Partner
ORACLE Gold Partner

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville
Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou
après Rond Point Kassai
Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

www.iris-technologie.com - www.burotop.net

PREMIER PARTNER
POLYCOM

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés.

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

HUMEUR

Médecines traditionnelle et moderne : complémentaires et non concurrentes

Cet appel fait suite à diverses observations faites autour des questions d'hygiène sur les substances et les matériels utilisés par la médecine traditionnelle, de la démarche opérée dans le traitement des pathologies par celle-ci et de l'assainissement de l'environnement immédiat dans lequel elle s'exerce. Étant donné que, comme le dit l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cette médecine se rapporte aux pratiques, méthodes, savoirs et croyances qui impliquent l'utilisation à des fins médicales de plantes, de parties d'animaux et de minéraux, de thérapies spirituelles, de techniques et d'exercices manuels, séparément ou en association pour soigner, diagnostiquer et prévenir les maladies ou préserver la santé, la question de l'hygiène générale et de l'assainissement devrait guider tout praticien de cette médecine.

L'hygiène du matériel utilisé et l'assainissement du cadre immédiat sont des atouts essentiels qui permettent de couper la chaîne de contraction d'autres maladies au moment où l'on se fait traiter par un tradi-thérapeute. Aussi s'avère-t-il important d'interpeller les praticiens de cette médecine. Non pour dire que cette médecine n'est pas utile mais pour insister sur les règles qu'il convient de respecter dans son exercice.

Les substances utilisées sont en effet les écorces, les feuilles, les sèves, les noix de cola, les peaux d'animaux, les minéraux, le sable, les fruits granuleux. Quant aux ustensiles utilisés pour cuisiner ces médicaments, ce sont de simples récipients et des marmites.

En l'an 2000 l'OMS a voté des résolutions sur la promotion de la médecine traditionnelle, demandant aux États africains d'adopter des politiques réalistes qui pourraient favoriser le développement de cette médecine. Cela revient à dire que les gouvernements devraient créer des cadres de communication et des stratégies de sensibilisation afin que cette médecine sorte du cadre trop empirique dans lequel on l'a enfermée pour aller vers des connaissances plus approfondies et faciliter le regroupement des praticiens.

Les partisans de cette médecine sont aujourd'hui incapables de dire avec certitude qu'il existe un laboratoire pour identifier les substances nocives dans les produits qu'ils administrent aux patients. Et en dehors du diagnostic empirique, rares sont les tradi-thérapeutes qui se servent de matériels adéquats pour une lecture clinique des symptômes réels de la maladie. L'autre problème qui handicape cette médecine dans la prise en charge complète du malade est le suivi et le contrôle du patient lors du traitement. Comme certaines pathologies laissent à peine paraître leurs symptômes à l'extérieur, il est indispensable de rapprocher la médecine moderne et la médecine traditionnelle basée sur l'empirisme.

L'hygiène des substances animales, végétales et minérales employées, l'assainissement du matériel utilisé et de l'environnement immédiat, la nocivité de la dose prescrite, le diagnostic fiable, le traitement, le suivi, le contrôle et la phase finale de la maladie déclarée guérie sont de vrais goulots d'étranglement pour la médecine traditionnelle. Une vraie collaboration s'impose donc car les deux médecines peuvent et doivent se compléter.

Faustin Akono

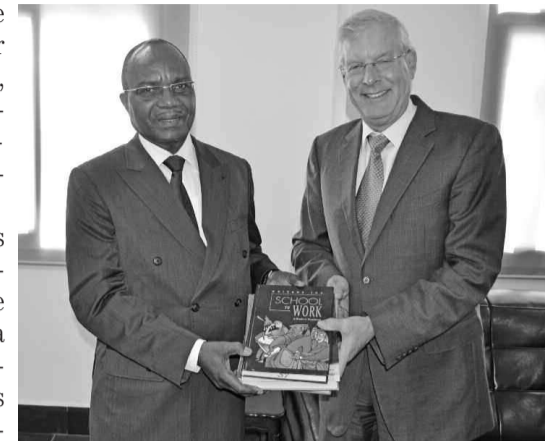
COOPÉRATION

La grande bibliothèque universitaire du Congo dotée de 400 livres

Ce don de l'ambassade des États-Unis d'Amérique au Congo a été remis par l'ambassadeur Christopher Murray au recteur de l'université Marien-Ngouabi, le professeur Armand Moyikoua, le 22 mai.

Ces 400 livres offerts à la grande bibliothèque universitaire couvrent essentiellement le domaine de la langue anglaise. Pourtant, l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Congo, Christopher Murray, n'a pas caché sa satisfaction d'accomplir un acte si généreux qui augure une coopération fructueuse entre l'université Marien-Ngouabi et l'ambassade des États-Unis d'Amérique en République du Congo.

Réceptionnant ce don, le professeur Armand Moyikoua a, au nom de la communauté universitaire, remercié chaleureusement l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique en République du Congo pour sa contribution au renforcement du fonds documentaire physique de la grande bibliothèque universitaire, dont l'ouverture au public interviendra dans les prochaines semaines. Il a ensuite invité le directeur de la bibliothèque universitaire,



Armand Moyikoua recevant un échantillon de livres de Christopher Murray

Jean-François Olakouara, à faire bon usage de ce précieux don pour le plus grand profit des usagers.

Bruno Okokana

PUBLICATION

« Dix principes pour le changement des mentalités »

Il s'agit là d'une brochure de douze pages qui énonce un certain nombre d'exigences morales du citoyen. L'objectif étant d'arriver à une société plus équilibrée et responsable.

L'association politique « Nouvelles perspectives », à l'origine de cette publication, évoque le souci de répondre à l'invite formulée par le chef de l'État aux Congolais, le 14 août 2009, lors de son discours d'investiture, lorsqu'il déclarait : « *Le Congo de la deuxième décennie du troisième millénaire sera ce que vous voudrez qu'il soit. De par votre comportement, votre intelligence et votre effort, vous engendrez ce nouveau Congo, havre de paix et de prospérité pour tous. Mais alors, pour qu'il en soit ainsi, changez donc de mentalité.* »

En vue de vulgariser les préceptes contenus dans cette brochure, l'association Les Nouvelles Perspectives entend organiser, du 7 au 8 juin, un séminaire de sensibilisation sur le thème : « Les changements de mentalité ». Cette session est destinée, dans un premier temps,



Miland-Milaud Kongho

aux élèves du cycle primaire.

Le président de cette structure, Miland-Milaud Kongho, a pensé que les plus jeunes assimilent plus rapidement les notions et ont la possibilité de mieux les transmettre aux autres. Cette campagne, a-t-il ajouté, se poursuivra au niveau des autres cycles de l'enseignement secondaire et supérieur dans le but d'atteindre, au final, toutes les couches sociales congolaises.

Les responsables de l'association axent leur action sur la lutte contre les antivaleurs. Dans leur brochure, ils

ont mis l'accent sur les secteurs où les antivaleurs, comme la corruption, la concussion, le trafic d'influence et autres fléaux, sont les plus manifestes : domaines politique, éducatif, régies financières, justice, enseignement et autres corps de métiers.

Le président de l'association promet de faire la traduction de cette brochure en langues lingala et kituba. La majorité des Congolais parlent les langues nationales, mais elle ne sait ni les lire ni les écrire, a-t-il regretté.

Les dix principes fondamentaux pour le changement des mentalités sont : le respect de la Constitution ; la culture de l'unité et de la cohésion sociale ; le respect et la défense de la loi ; la promotion de la culture nationale dans sa diversité ; la défense et la protection de l'environnement ; la défense de la Nation et le respect des symboles de la République ; la reconnaissance et la défense des droits des enfants ; le respect des biens d'autrui et de la famille ; ainsi que le respect des règles déontologiques dans l'exercice d'un métier.

Roger Ngombé



Formation
Conseil
Assistance Technique

Tél : 06 992 04 91/ 06 636 28 38/243 813 285 531
E-mail : iprc@iprc-training.org
Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville République du Congo
7^e étage immeuble CNSS/centre-ville

FORMATIONS

L'Institut IPRC organise à Brazzaville, Pointe-Noire et à Kinshasa les formations suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tout renseignement, contacter IPRC aux contacts indiqués ci-dessus

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	Lieu	PÉRIODE
MFH08	Pratique de l'audit fiscal et contrôle interne dans une entreprise	3 jours	Brazzaville	15 au 17 juillet 2013
EP01	Assurer la fonction d'Assistant de Direction	10 jours	Pointe-Noire	20 au 30 juin 2013
MDP14	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	6 jours	Kinshasa	3 au 8 juin 2013
GMP03	Comment répondre efficacement à un dossier d'appel d'offres des marchés publics	5 jours	Brazzaville	24 au 28 juin 2013
LT5	Comprendre les procédures de passation des marchés publics	5 jours	Pointe-Noire	10 au 15 juin 2013
MDO1	Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines	5 jours	Brazzaville	18 au 21 juin 2013
FT002	Savoir dessiner avec le logiciel auto-Cad 2012	42H	BZV/PN	Nous contacter
FT001	Savoir dimensionner un réseau d'adduction d'eau potable avec le logiciel EPANET	42H	BZV/PN	Nous contacter

Merci Maman

Pour la Fête des Mères, Ecobank dit un grand merci à toutes les mamans.

25
ANS
1988 - 2013



L'avenir est dans le panafricanisme

ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine

CINQUANTENAIRE DE L'UNION AFRICAINE

« Les cinquante prochaines années placeront l'Afrique en face des défis majeurs »

C'est ce qu'a déclaré le président de la République, Denis Sassou N'Guesso dans son message rendu public par le ministre d'État, Firmin Ayessa, au cours d'une cérémonie organisée le 25 mai à Brazzaville à l'occasion de la célébration de la journée de l'Afrique.

Dans ce discours, le président de la République a tout d'abord rappelé le rôle joué par l'Afrique à travers l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et l'Union africaine (UA) qui, malgré de nombreux obstacles a, d'après lui, survécu et bravé les embûches qui jonchaient son parcours.

« L'unité africaine n'est plus aujourd'hui un vain slogan. C'est d'une seule voix que parle l'Afrique au sein des différentes tribunes internationales. L'Afrique est écoutée dans le monde », a déclaré Denis

Sassou N'Guesso. En ce qui concerne le maintien de la paix, le chef de l'État a souligné les efforts menés en faveur de la paix avec l'institution du Conseil de paix et de sécurité, « dont l'architecture marque une adhésion élevée à l'œuvre de pacification du continent quoique subsistent encore quelques hiatus ».

« Dans ce combat pour l'éclosion d'une Afrique libre, unie, solidaire et économiquement accomplie, la République du Congo a toujours, dans la mesure de ses possibilités, apporté sa contribution. C'est ainsi que de 1986 à 1987, assumant la charge de la présidence en exercice de l'OUA, le Congo a porté la voix de l'Afrique aux quatre coins du monde », a rappelé le chef de l'État. Pour les cinquante prochaines années, il estime que tout devrait être mis en œuvre en vue

de la réalisation progressive du rêve des pères fondateurs de l'unité africaine qui s'articule autour de la création des États-Unis d'Afrique, avec pour composantes principales : un gouvernement continental, une politique étrangère et de défense commune, un marché commun et une monnaie unique. « La libre circulation des personnes et des biens doit être garantie de Tripoli au Cap, de Djibouti à Dakar... afin d'ouvrir l'espace africain aux peuples. L'unité continentale gagnera aussi à renforcer les communautés économiques régionales par la voie de l'harmonisation et de la rationalisation », a précisé le président de la République.

En définitive, le président de la République souhaite qu'en 2063, l'Afrique parle d'elle comme étant un continent « décomplexé, sié-

geant sur un pied d'égalité avec d'autres continents ».

La Renaissance africaine, une nouvelle vision pour un sursaut pratique

Au cours de la cérémonie, quatre ambassadeurs accrédités au Congo se sont succédés également à la tribune pour délivrer leur message à l'occasion de cette célébration. Il s'agit des ambassadeurs de l'Angola, du Cameroun, et de l'Algérie, sans oublier l'ambassadeur itinérant au Congo, Maganga Boumba. Tous ont plaidé pour la mise en œuvre des stratégies afin de porter haut la voix de l'Afrique. « Je voudrais lancer un appel pressant pour que de l'organisation du cinquantenaire de notre institution commune, sortent les conditions de la Renaissance d'une Afrique profondément enracinée dans sa cul-

ture et ouverte au reste du monde et de son développement harmonieux pour qu'enfin, elle tienne la place qui lui revient dans la gouvernance mondiale », a indiqué Batoura Kane Niang, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal. Selon elle, l'Afrique doit prendre sa place dans le concert des Nations en s'appuyant sur ses valeurs socio-culturelles fondées sur la solidarité, l'humanisme et la démocratie. Par ailleurs, la diplomate a invité les dirigeants africains à honorer la mémoire des pères fondateurs de l'Union Africaine, en réalisant son unité politique. Pour une Renaissance africaine effective et efficace, a-t-elle conclu, « l'Afrique a le devoir de lever la contradiction d'être un continent riche peuplé de pauvres ».

Yvette Reine Nzaba

Quel est l'état des lieux aujourd'hui ?

50 ans après sa création, l'organisation continentale continue de susciter critiques et controverses. Alors que les rideaux sont tombés sur les festivités organisées à Addis-Abeba, il est encore permis de jeter un regard sur les actions de l'organisation. État des lieux.

Sur le plan sécuritaire, les conflits ne manquent pas en Afrique où des guerres intra et extra-territoriales sont récurrentes. Car ici ce ne sont pas seulement les questions de frontières qui opposent. En effet, les guerres qui ont lieu en Afrique sont nombreuses mais rarement entre États. Il s'agit plutôt des guerres intérieures ; des guerres civiles ou des guerres asymétriques selon l'expression désormais consacrée pour désigner ces guerres qui opposent des combattants non identifiés, c'est à dire non conventionnels, aux forces conventionnelles d'un État.

Dans les relations internationales, le poids de l'Afrique reste insignifiant à cause, surtout, d'un manque de cohérence et d'unité dans la perception que ses dirigeants ont des problèmes internationaux. Ainsi, sur la crise en

Libye, Jean Ping, président de la commission de l'Union Africaine, a pu soutenir l'intervention française malgré l'opposition de son pays et surtout de l'Union africaine. Cette divergence de vue a également été perceptible lors de la crise en Côte d'Ivoire ou ailleurs.

Voyage sans retour pour Air Afrique

Sur le plan économique la mort de Air Afrique malgré les bonnes intentions et les déclarations de bonne foi des dirigeants africains réunis à Brazzaville en 2002 pour tenter de sauver cet outil d'intégration lancé en 1971, rien ne fut plus fort que la logique des bailleurs de fonds appelés à sa rescousse. La faible capacité de mobilisation des ressources financières pour la réalisation de leurs programmes est un des principaux handicaps de la réalisation des projets de développement en Afrique. Un handicap qui les place dans une situation de dépendance vis-à-vis de bailleurs de fonds et organismes qui, en réalité, ne sont pas des partenaires mais des concurrents. Le budget de l'organisation panafricaine estimé pour cette année à

208 millions de dollars, sera financé pour plus de 90% par des partenaires extérieurs. Tout comme le financement de la force africaine en attente, et au lancement de laquelle, l'Afrique ne pourra apporter que 1 milliard FCFA sur les dix nécessaires.

Il ya eu cependant des victoires sur le terrain dans le palmarès de l'organisation panafricaine

Dans certains cas l'organisation a réussi à ramener la paix au prix d'une diplomatie de terrain ; d'une médiation entre factions belligérantes avec, en prime, un partage de pouvoir, un compromis politique en dehors de la solution constitutionnelle. Dans d'autres cas comme en Afrique de l'ouest on n'y est parvenu à rétablir la paix et à ramener le calme grâce à une intervention armée. Ce fut notamment le cas en Sierra-Léone.

La conception du développement est portée par plusieurs programmes ou projets.

Ainsi il y a eu le plan de Lagos qui, après avoir divisé le continent en plu-

sieurs entités sous régionales, préconisait l'adoption et la mise en œuvre de mesures d'ordre général et structurel. Ces mesures concernent aussi bien l'économie, la fiscalité, les transports, le commerce, l'encadrement des prix, l'enseignement, que la santé, les droits de l'homme et l'agriculture. Il y a eu aussi le NEPAD ce nouveau partenariat pour le développement en Afrique porté par les présidents Abdoulaye Wade du Sénégal et Hosni Moubarak d'Égypte et son fameux mécanisme d'évaluation par les pairs qui finalement a du mal à se mettre en œuvre à cause des résistances individuelles, question d'ego sans doute. Autre point positif à mettre à l'actif de l'organisation panafricaine : l'adoption de la charte des droits de l'homme et des libertés qui proclame avec force la dignité de l'homme africain, le respect des droits individuels.

D'autres mesures concernent plus directement les questions spécifiques de paix et de sécurité. Elles visent la consolidation de la paix et la stabilisation des États par le maintien du bon fonctionnement des institutions. Cela

passé aussi bien par l'adoption et le respect des lois dans une optique de démocratie transparente et participative et surtout par le respect par tous de ces règles de jeux.

Sur le plan institutionnel on peut signaler la mise en place du conseil de paix et de sécurité à la manière de l'ONU. Ici on s'engage dans une dynamique de débat et de concertation dans une perspective consensuelle et démocratique. En conclusion on dira que si l'Organisation de l'unité africaine n'a pas réalisé tous ses objectifs du panafricanisme des pères fondateurs, elle reste et demeure cet espace de dialogue et de débat ; un carrefour d'espoirs où toutes les bonnes directions se dessinent pour que l'Afrique cesse d'être le maillon faible de la chaîne de la mondialisation, qu'elle cesse d'être aussi un continent de mal gouvernance, de guerres civiles et de pauvreté pour devenir un continent qui transforme, produit des biens et des services capables à la fois de satisfaire les besoins de sa population et de s'imposer comme référence sur le marché international.

Emmanuel Mbengue



TerraTech
le monde de l'informatique

**COMPAQ PRESARIO
CQ57-465SK**



379.000 TTC

**ACER TRAVEL MATE
P253-M**



349.000 TTC

INTEL CORE I3 - 2.2 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6''

1 AN GARANTIE

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434

SOUDAN

« Le Darfour ne doit pas disparaître de la liste des priorités de la communauté internationale »

La secrétaire générale adjointe des Nations unies aux affaires humanitaires, Valérie Amos, a tenu ce propos le 23 mai au terme de sa mission de trois jours au Soudan.

Valérie Amos a rappelé que le Soudan continuait de faire face à de nombreux défis, dont les situations au Darfour ainsi que dans les États du Kordofan méridional et du Nil bleu. En plus du nombre considérable de personnes déplacées, une crise alimentaire sévit dans plusieurs régions du pays. « *Même si la situation au nord du Darfour s'est calmée après les combats en début d'année autour des mines d'or de Jebel Amir, les heurts se poursuivent malheureusement dans d'autres zones du Darfour* », affirme-t-elle dans un communiqué de presse.

Selon les estimations des Nations unies, trois cent mille personnes ont été déplacées par la violence dans le Darfour au cours des cinq premiers mois de l'année, ce qui est supérieur au nombre de déplacements forcés lors des deux années précédentes. « *La situation est très préoccupante et les agences humanitaires ont du mal à répondre aux besoins* », a-t-elle expliqué.

La secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires souligne également que les fonds disponibles ne suivaient pas l'augmentation des besoins, en raison de plusieurs facteurs, dont des préoccupations concernant l'accès de l'aide et la situation économique mondiale difficile. « *Le Darfour ne doit pas disparaître de la liste des priorités de la communauté internationale : 1,4 million de personnes vivent dans des camps, la majorité de la population du Darfour n'a pas d'accès aux services de santé et d'éducation. Les défis restent énormes* », rappelle-t-elle.

Concernant la situation dans les États du Kordofan méridional et du Nil bleu, Valérie Amos s'est félicitée de l'accès accru des agences humanitaires aux populations touchées par les heurts dans les zones contrôlées par le gouvernement.

Yvette Reine Nzaba

AVIS DE PERTE

M. Ayman Chea Ytani habitant Pointe-Noire, né le 27 Septembre 1982 de nationalité Libanaise, déclare avoir perdu son passeport libanais. Il prit toute personne pouvant le lui retrouver de le joindre au numéro : 01.552.55.53 ou encore de le lui déposer aux dépêches de Brazzaville situées sur l'avenue Germain BIKOUMAT Immeuble les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Une récompense lui est réservée.

ACTE DE VENTE

Moi, M. Jean Claude Bongolo, en présence des Mrs. Ramsès Bongolo et Franck Nzila Malembe, en date du 15 mai 2013, confirme avoir vendu le journal « LA RUE MEURT » et tous droits d'exploitation (logo, nom, slogan, mascotte) à M. Franck Nzila Malembe.

À compter de ce jour, 15 mai 2013 date de la signature du contrat de vente et de l'acte de vente, j'atteste que M. Franck Nzila Malembe est désormais le seul propriétaire des droits légitimes du journal « LA RUE MEURT ».

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

IN MEMORIAM

Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur d'un cœur meurtri, moins encore le souvenir d'un être cher.

25 Mai 1998 - 25 Mai 2013. Voici quinze ans jour pour jour que Mme Onanga née Es-soundou Célestine était arrachée à l'affection des siens.

En cette date de souvenirs et de triste anniversaire, toute la famille Prosper Onanga prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Toujours affligés, nous rendons grâce à Dieu de ce que son âme repose en paix pour l'éternité. Maman, nous ne t'oublierons jamais !



NÉCROLOGIQUE

Lucie Prisca Condhet, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, la famille Mbaya, les enfants Makaya et petits-fils : veuve Gobert née Maxime Malonda ; Roberto Nephtali N'Zonzi, résident en France ; Mme Konan née Elie Makaya à Abidjan Côte-D'Ivoire ; Jean Daniel Makaya, résident en France ; Naboth Aquila Makaya, résident en France ; Mme Daireh née Darling Yéda Makaya à Lomé au Togo ; -Pulchérie Charlyne Makaya à Gambo au Gabon ; -Mme Pandi née Eliezer Tania Makaya ; Késiath Makanga ; Domark Makanga ; Jordon Fouty Makaya ; les enfants Gobert ainsi que Mme Makaya née Marie-Madeleine Loutaya (épouse du défunt) et la famille M'Bembe ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis, connaissances ainsi que la communauté des Témoins de Jéhovah, le décès de leur père, grand-père et époux, Georges Makaya, survenu le 21 mai 2013 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au N° 5 de la rue Bibaka, quartier Foucks, à côté de l'hôtel *MARALA*.

La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.



Annonce Total E&P Congo

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Total E&P Congo, en relation avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, soutient un projet qui vise à mettre en place des classes renforcées, à partir de la seconde, au lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par concours (niveau troisième), pour constituer deux classes. Le concours sera organisé à Pointe-Noire en juillet 2013 à partir d'une présélection sur dossier.

Les élèves de 3^e intéressés doivent constituer un dossier de candidature contenant :

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyenne générale de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3^e et de 4^e;
- Copie de l'acte de naissance;
- Photos d'identité (2).
- Certificat de nationalité

Les élèves doivent avoir entre 13 et 16 ans au moment de la remise des dossiers. Le projet s'engage à prendre en charge certains frais: livres scolaires (au programme français), calculatrices scientifiques, frais d'inscriptions aux examens. Le reste des frais occasionnés par la scolarité des élèves sera à la charge des parents d'élèves.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire du département concerné ou au secrétariat du lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire.

Le dépôt des dossiers se fera du 2 au 31 mai, dernier délai.

M.C.O
MONEY CHANGE OFFICE
WESTERN UNION
MONEY TRANSFER
Change-Transfert-Epargne-Micro-crédit-Formation
RCCM BZV 09-B-1463 BP: 14979-Brazzaville République du Congo
Adresse: 88 Avenue Sergent Malamine Tel: 06-664-73-73 / 06-657-93-93
E-Mail: MCO@vahoo.fr

Désormais votre agence de change + Western Union est ouverte du lundi au dimanche 24h/24



- ☎ 1- M.C.O - Western Union centre ville de Brazzaville, derrière la CRF (Hôtel Vital),
- ☎ 2- M.C.O - Western Union Poto-Poto, rond-point Poto-Poto (Luna parc),
- ☎ 3- M.C.O - Western Union Pointe-Noire (Hôtel Migitel)
- ☎ 4- M.C.O - Western Union d'Oyo (face Mairie d'Oyo).

NOS CONTACTS

CENTRE VILLE	POTO-POTO	POINTE-NOIRE	OYO
Tél : 01 668-02-40	Tél : 06 664- 73-73	Tél : 06 961-06-06	Tél : 06 846-52-00
Tél : 01 668- 01 40	Tél : 06 657-93-93	Tél : 01 961 06-06	Tél : 06 846-53-00
B.P : 14.979	B.P : 14.979	B.P : 461	

M.C.O - We are together : On est ensemble !



RESERVE AUX ABONNES CANAL+ / CANALSAT*


REABONNEZ-VOUS AVANT LA FIN DE VOTRE ABONNEMENT ET PROFITEZ DE PLUS DE CHAÎNES

JE ME REABONNE POUR UNE DURÉE DE...	→	JE PROFITE DE LA FORMULE SUPERIEURE PENDANT...
1 MOIS	→	3 JOURS
3 MOIS	→	10 JOURS
6 MOIS	→	21 JOURS
12 MOIS	→	45 JOURS

* Hors abonnés à la formule « TOUT CANAL »

+ D'INFO: 068 77 92 92

CANAL+ WWW.CANALPLUS-AFRIQUE.COM **CANALSAT**



AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES N° 001/SNE/DG/CGMP/2012
 Réf. : Entretien au sol des lignes de transport d'électricité THT/HT – Zone nord

1. Suite à l'abandon des chantiers par l'adjudicataire précédemment retenu et la résiliation de son contrat, la Société Nationale d'Electricité publie le présent avis d'appel d'offres en vue de sélectionner un nouvel adjudicataire.
2. À cet effet, elle sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - D'entretien au sol des lignes de transport d'électricité THT/HT – lots 4 & 5
3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Cellule de Gestion des Marchés/Département Contrats et Marchés, 2ème étage de l'immeuble du siège social de la SNE de 08h00 à 15h00. Ils peuvent également l'obtenir à l'adresse mentionnée ci avant, contre un paiement non remboursable de 650 000 F CFA (par lot), payable en espèce ou par chèque bancaire certifié émis à l'ordre de la Société Nationale d'Electricité.
5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 27 Juin 2013 à 13h00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le 27 Juin 2013 à 14h00 en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle des réunions de la SNE, sise 4ème étage de l'immeuble du siège social de la SNE. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant équivalent à 9 000 000 F CFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur Général
Albert Camille PELLA



ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO
 A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM



RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

POUR VOS CADEAUX EN PEINTURE, SCULPTURE, CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
 UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
 SIS DANS L'ENCEINTE DES « DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE »

SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Réhabilitation imminente de la centrale hydroélectrique Inga 1

L'initiative offrira à la population congolaise 110 mégawatts de courant fiable utile pour l'amélioration de la desserte en électricité.

La Société nationale d'électricité (Snel) a signé le 24 mai un protocole d'accord avec les sociétés allemande et espagnole Voith et Elecnor pour la réhabilitation et la modernisation de deux machines de la centrale hydroélectrique Inga 1 sur un financement de la Banque mondiale. L'entreprise congolaise était représentée par son administrateur délégué par intérim, Éric Mbala, alors que le Dr Luciana Lorenzini, représentant pour la région Afrique francophone a été délégué par la société Voith. La cérémonie a eu lieu au cabinet de travail du ministre congolais des Ressources hydrauliques et électricité, Bruno Kapandji Kalala. Selon les termes de ce protocole d'accord, les groupes 11 et 15 devraient être réhabilités et modernisés au terme des travaux prévus pendant trente-six mois et dont le coût est estimé à 15,8 millions de dollars américains. Le groupe 15 est à l'arrêt depuis 2009 et le groupe 11 produit un courant peu fiable. Ces travaux permettront donc de rendre disponibles 110 mégawatts de courant fiable et par



Éric Mbala répondant aux questions de la presse

ricochet d'améliorer la desserte en électricité en RDC dont le taux est actuellement estimé à 9%. Ils s'inscrivent dans la volonté du gouvernement de réduire sensiblement les poches noires dans la capitale comme du reste dans l'arrière-pays, d'où l'appel du ministre de tutelle pour le strict respect du délai imparti.

Doubler la desserte

Bruno Kapandji note, par ailleurs, que les bases du développement ont été po-

sées par le gouvernement dirigé par Augustin Matata Ponyo à travers la stabilisation de la monnaie et du cadre macroéconomique ainsi que la maîtrise de l'inflation et la nette amélioration du climat des affaires. Bref, a-t-il dit, tous les ingrédients sont là pour favoriser l'investissement en RDC. « *Nous avons l'obligation de doubler la desserte en électricité à l'horizon 2016. En terme clair, il faut amener le taux de 9% à 18%. C'est la vision de la ré-*

volution de la modernité initiée par le chef de l'État, Joseph Kabila Kambunge », a-t-il renchéri.

À l'occasion de la signature de ce protocole d'accord, le ministre congolais des Ressources hydrauliques et électricité a invité Voith et Elecnor à se constituer en groupe et à se joindre au projet Inga III dont l'atelier de Paris a constitué une étape importante. Ce projet doit produire 4 800 mégawatts. Ainsi, les débats ont conduit à l'adoption d'une feuille de route adaptée à la volonté du président de la République, Joseph Kabila, de voir la première pierre d'Inga III posée en octobre 2015. Le ministre de tutelle a rassuré les partenaires du caractère intégrateur dudit projet, du partenariat public-privé qu'il privilégie et de la présence d'un acheteur crédible et solvable du courant qui y sera produit.

Des actions précédentes

Au mois d'avril, Bruno Kapandji était le témoin de la remise en état du groupe 12 d'Inga 1 qu'il avait inscrit dans le cadre de la concrétisation de l'engagement du chef de l'État pour l'amélioration de l'électricité dans les différentes provinces de la RDC. Ce douzième groupe qui a apporté 55 MW au réseau

a permis de réduire les délestages dus notamment à la faiblesse de la production dans le système électrique de la Snel. L'autorité congolaise avait invité spécialement les dirigeants, cadres et agents de la Snel en général et ceux des centrales d'Inga en particulier à plus de responsabilité, d'engagement et d'amour du prochain pour anticiper par la maintenance les éventuelles problèmes et pour rendre à la population et aux industries congolaises les meilleurs services possibles en vue d'améliorer les conditions de vie des habitants afin de mériter la confiance du chef de l'État et celle du chef du gouvernement.

Il a récemment présenté, au sénat le projet de loi relative au secteur de l'électricité en RDC qui apporte plusieurs innovations liées au régime juridique, au respect des règles de protection de l'environnement, au cadre institutionnel, à l'application de la vérité des prix et de l'égalité dans les tarifs ainsi qu'à la répression de certains comportements jusque-là non infractionnels. Il a expliqué l'importance de ladite loi notamment pour l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie des populations des villes et villages congolais.

Jules Tambwe Itagali

BANDUNDU

Une affaire civile devant l'auditorat militaire de Kenge

Un chef de groupement en fonction arrêté pendant plus d'une semaine pour un litige l'opposant à un autre prétendant à ce poste.

La population du secteur de Kolokoso, territoire de Kenge, dans le Bandundu, dénonce, depuis près de deux semaines, un scandale judiciaire lié à l'arrestation de leur chef de groupement par l'auditorat militaire installé dans cette partie de la province. Selon les informations en provenance de ce territoire, le chef de groupement Bukonso Lungwelo Manassé se trouve depuis le 14 mai sous les verrous pour une affaire de compétence l'opposant à Jean Kikala Kasongo, qui prétendrait être investi du pouvoir ancestral sur ce groupement. « *Le rôle de l'auditorat, dans le cas d'espèce, se limiterait à rassembler les preuves des faits infractionnels afin de saisir la juridiction compétente* », a souligné un juriste.

Pour ce dernier, en effet, selon les us et coutumes des droits, tant que le parquet n'a pas encore jugé et condamné, l'accusé jouit de la présomption d'innocence. « *Un problème civil qui oppose deux prétendants au trône d'un groupement n'a pas de place dans un auditorat militaire, à moins qu'il y ait implication des hommes en uniforme ou assimilés. Ce qui se passe à l'auditorat de Kenge est une violation délibérée de la loi. Et cela est inadmissible dans un pays qui se veut être un État de droit* », a-t-il insisté. Pour ces sources, le droit et la justice voudraient que cette affaire soit déférée devant les juridictions civiles au lieu que l'auditorat militaire s'arroge le pou-

voir de la traiter et de détenir des personnes au delà même du délai de quarante huit heures requis par la loi. « *La compétence des juridictions militaires se limite aux infractions commises par les policiers ou des éléments des forces armées. Ces juridictions militaires peuvent aussi se saisir des infractions commises par un civil en cas de participation criminelle avec des militaires et/ou assimilés. Ce dossier en présence ne rentre nullement dans ce cadre* », a soutenu ce juriste. Pour lui, l'auditorat militaire n'a pas compétence de régler ou d'instruire les litiges ou une infraction qui oppose deux chefs coutumiers.

L'auditorat militaire de Kenge ne serait pas à son premier forfait, on l'accuse d'avoir également jugé des litiges ayant trait au champ. Ces informations indiquent que le brevet d'investiture du pouvoir coutumier du 30/10/1938 au groupement Tsakala rédigé par le chef Tanganu Mbala Mayengele et le décret du 5 décembre 1933 sur les circonscriptions indigènes indiquent que « *ce pouvoir donné à son fils Tsakala Mimbolo (grand père de Bukonso Lungwelo Manassé: Ndir) constitue son héritage propre* ». Dans ce coin du Bandundu, il serait reconnu que le clan détenteur du pouvoir est Tsakala Mimbolo. Ce sont ces acquis légaux et coutumiers qui auraient conduit à l'intronisation du chef de groupement Bukonso Lungwelo Manassé dont le pouvoir vient d'être contesté par un prétendant, qui l'a, par ailleurs entraîné devant l'auditorat.

Lucien Dianzenza

PARQUET DE KALAMU

Le second décès de Lema-Wa Luemba dit « Lembe Li N'lele »

Accusée d'occupation illégale, de tentative de stellionat et de fausse qualité, Élysée Konde refuse de céder à la pression de la succession Lema lui demandant de libérer une parcelle appartenant à la défunte.

On est encore loin du dénouement dans l'affaire opposant la succession Lema Wa Luemba à Élysée Konde inscrite sous RMP.85.397/022 au parquet de grande instance/Kalamu. En attendant l'ouverture du procès, plusieurs pièces versées au dossier chargent la caissière de la famille chrétienne d'Assossa qui, d'après ses accusateurs, continuerait à exercer sans titre ni qualité le droit de propriété sur la parcelle située sur 32A, avenue Djolu dans la commune de Kalamu. Cette parcelle inscrite au numéro 1181 du plan cadastral de cette juridiction et couverte par le certificat d'enregistrement Vol.287 folio 39 était une concession de la défunte Lema-Wa Luemba, mieux connue sous le surnom de Lembe Li N'lele Marguerite décédée depuis mars 2006 sans laisser de testament écrit. Après la mort de cette dernière, José Kola (liquidateur désigné de la succession Lema Wa Luemba) a cru mettre à l'abri les documents parcellaires en les remettant à Élysée Konde, une relation de la défunte ayant partagé ses derniers jours dans la parcelle querellée comme enfant sous tutelle (une qualité que lui conteste l'accusation).

Depuis lors, Élysée Konde qui avait reçu le quitus de la famille de rester

dans ladite parcelle après le décès de feu Lema-Wa Luemba refuse de restituer les documents parcellaires en arguant qu'elle est une propriétaire de son ex-employeur (la société UPK) qui l'aurait racheté en son nom. « *Le paradoxe, c'est que dans le PV d'audition, elle a reconnu qu'elle ne faisait pas partie de la famille de la défunte Marguerite. Plus grave, alors que le certificat d'enregistrement porte le nom de Lema Wa Luemba Marguerite, elle a fait fabriquer de son propre gré une fiche parcellaire reprenant son nom ainsi que ceux de ses complices* », commente José Kola. Un flou continue, en effet, à persister autour de cette fameuse fiche parcellaire établie le 3 février 2006 alors que la parcelle est couverte depuis 1987 par un certificat d'enregistrement en bonne et due forme. Pour les juges, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'il s'agit là d'un faux en écriture, fait prévu et puni par l'article 126-124 du Code pénal, livre II. Le bourgmestre de Kalamu ayant été saisi de l'affaire et après vérification des faits, aurait fait voir à la concernée qu'elle n'avait pas qualité à se prévaloir d'un quelconque droit de propriété sur la parcelle sus identifiée, rapporte une source judiciaire. Ce que son mari a du reste reconnu en arguant devant témoin qu'il pensait que ladite parcelle était une propriété de la société Upak, ajoute la même source. D'où le délai de grâce sollicité à titre d'arrangement à l'amiable aux fins de libérer la mai-

son. « *Usant des manœuvres dilatoires dans le but de désorienter les juges, la partie incriminée s'évertue à caricaturer l'identité de la défunte Marguerite en la faisant passer pour une originaire du Kasai oriental alors qu'il est de notoriété publique qu'elle est Mukongo du Bas-Congo, sa grande famille biologique présente à Kinshasa en fait foi* », commente un avocat proche de la succession.

Par ailleurs, les documents parcellaires originaux (certificat d'enregistrement, titre immobilier, acte de vente et autres) demeurent toujours introuvables à ce jour. En audition devant l'officier du ministère public reprise dans le PV du 8 mars 2013, Élysée Konde a affirmé que les documents se trouveraient entre les mains de Gérard Dounis, gérant de l'UPK (ancien employeur de Marguerite). « *C'est faux* », continuent de marteler ses accusateurs qui estiment qu'elle détient tous les originaux des titres de propriété dans l'intention de revendre la parcelle. C'est dans cet imbroglio juridique sur une présumée perte des documents originaux de la parcelle que le liquidateur José Kola s'évertue à faire usage du droit. Il se dit prêt à saisir la présidence et, au besoin, la hiérarchie de l'Église catholique afin de protéger les biens successoraux de Lema-Wa Luemba Marguerite décédée sans laisser de testament écrit. Dossier à suivre.

Alain Diasso

JOURNÉE MONDIALE DES FISTULES OBSTÉTRICALES

La prise en charge des victimes pose problème

L'une des conséquences morbides et désastreuses des complications de l'accouchement, dont seulement moins de 4% sont correctement prises en charge en RDC, la fistule uro-génitale constitue un sérieux problème de santé.

Sur le plan social, économique, psychologique et sanitaire, la fistule a des impacts dévastateurs incalculables. L'ampleur que prend la maladie inquiète au regard du nombre des victimes qui va croissant. « *Hormis le fait que deux femmes perdent la vie toutes les deux heures en donnant la vie, la fistule touche au moins deux millions de femmes dans les pays en développement, avec la survenance de cinquante mille à cent mille cas par an. En 2007, les cas de femmes victimes de fistule étaient estimés à quarante mille en RDC* », a révélé le directeur du cabinet du ministre de la Santé publique, Dr Chadrac Baisthura, représentant son ministre de tutelle lors de la commémoration de la journée internationale de fistule célébrée dernière-

ment et placée sur le thème « *mettre fin à la honte, mettre fin à l'isolement et éliminer la fistule obstétricale.* » Pour Chadrac Baisthura, l'appauvrissement des ménages, le rejet, l'auto-exclusion et d'autres comportements qui déshumanisent la femme sont autant de conséquences qu'entraînent les fistules uro-génitales. S'il est établi que beaucoup de stratégies préventives ont été mises en œuvre, a-t-il reconnu, pour lutter contre la fistule uro-génitale, « *il ne reste pas moins vrai que beaucoup de défis restent à relever pour la prise en charge médicale et psycho-sociale, de même que pour la réinsertion des femmes souffrant de cette complication* ». Le directeur du cabinet du ministre de la Santé publique de conclure que la fistule uro-génitale constitue ni plus ni moins un véritable problème de santé tant les réparations pour ramener la femme à la vie normale demeurent encore difficiles, rares et onéreuses.

Aline Nzuzi

BAEPD-CONGO/asbl

Ecole des langues

Swahili
LingalaKikongo
TshilubaFrançais
Anglais

Nous organisons les cours à distance avec cambridge international collège de Grande Bretagne, Bureautique, Service immobilier.

Interpretariat/Traduction

BP : 1307 Kin 1, Avenue Kwango N° 131/Gombe, derrière INA.

Tél : +243898979931, +243895770473/

E-mail : denisweteshe@hotmail.com

03 juin 2013 début de la nouvelle session

NB : HATEZ-VOUS , CAR LES PLACES SONT LIMITÉES

AVIS DE RECRUTEMENT

Grande société commerciale de la place souhaitant développer son réseau commercial à Kinshasa recrute :

Des Délégués commerciaux

Hommes ou femmes âgés de plus de 25 ans, professionnels dans la vente (éditions, assurances, etc...)

Profil :

- Graduat ou plus

- Ayant une expérience dans la vente (deux ans ou plus)

Les candidats ayant effectué la vente seront recrutés en priorité.

Merci d'envoyer CV avec photos + lettre de motivation à l'adresse suivante : recrut_ema@yahoo.fr avant le 30 mai 2013.

Le Directeur Commercial

ACTION HUMANITAIRE

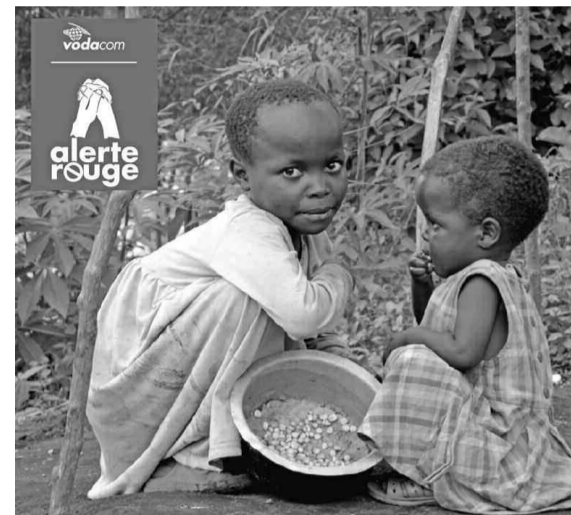
Vodacom zoome sur la guerre de l'Est

La société de téléphonie cellulaire lance une campagne pour le bénéfice exclusif des déplacés internes congolais vivant dans les camps.

La société de téléphonie cellulaire Vodacom Congo a récemment lancé « Alerte rouge ». Ce dernier est un programme des dons via des SMS envoyés à parti de son mobile ou via Internet vers une plate-forme dédiée à cela. Ce programme permettra à cette société et sa fondation de répondre aux urgences et aux besoins de base identifiés des populations de l'Est, victimes de la guerre. Quatre numéros à deux chiffres ont été créés à cet effet en vue de canaliser les dons. Le donateur vivant en RDC ou à l'étranger est tenu d'envoyer le mot « Goma ». Les donateurs visés sont les abonnés Vodacom, le personnel de cette société, tout Congolais résidant au pays ou non. Pour un don d'un dollar américain (USD), Vodacom Congo a retenu le numéro 135 alors que pour dix USD, le numéro prévu est le 136. Le 137 est réservé aux dons de cinquante USD. Il a été indiqué qu'un numéro M-pesa sera ajouté pour les autres utilisateurs du réseau.

Soutien à la campagne

Vodacom Congo a prévu de mener des plaidoyers en direction des personnalités bien connues et respectées susceptibles de porter la cause des victimes de la guerre en qualité de volontaires. La société est aidée dans cette activité par AIM. Elle compte également sensibiliser l'ensemble de la population pour créer une sorte de complicité et d'unanimité autour de cause des déplacés. Dans le cadre d'Alerte rouge, la société de téléphonie cellulaire prévoit l'organisation, le 13 juillet, à Kinshasa d'un match de football dont les billets sont vendus via SMS et dans certains points tirés sur le volet. Des grands noms du football africain et mondial dont Didier Drogba, Emmanuel Adebayor, Dribil Cissé, yaya Touré et Fabrice Mwamba ont donné leur accord pour participer à ce derby. Ce match sera suivi, le même jour, d'un dîner de gala pour la récolte de fonds. Et le 31 août, Vo-



CHANGEONS LEUR HISTOIRE

Envoyez le mot **GOMA** au :**42500 pour 1\$****42501 pour 10\$****42502 pour 50\$**

M-Pesa: 0823611111 / Fibank: 33000645804-93 USD

Une affiche de sensibilisation à la campagne

dacom a programmé un marathon de la paix.

Une guerre oubliée

Dans sa campagne, Vodacom a noté entre autres le nombre élevé de morts causés par cette guerre qui déchire les provinces de Kivu depuis plusieurs décennies. « *La guerre en RDC demeure oubliée et fait rarement les gros titres des médias du monde entier pendant que le nombre de morts est comparable à celui de la seconde guerre mondiale* », a regretté cette société qui note que les enfants en sont les premières victimes.

C'est, en fait, cette situation qui est à la base de l'élan de solidarité auquel Vodacom appelle ses abonnés, son personnel et d'autres Congolais à participer. « Alerte rouge » s'ajoute, de ce fait, à d'autres gestes de solidarité déjà posés par Vodacom au bénéfice de ces populations de l'Est et d'autres personnes en difficultés dans le pays.

Lucien Dianzenza

MAZEMBE

L'entraîneur Patrice Carteron a signé pour deux ans

L'ex-sélectionneur du Mali prendra la direction du staff technique de Mazembe à partir du 15 juin. Du côté malien, on note que le technicien français a abusivement rompu.

Patrice Carteron avait été aperçu aux côtés de Moïse Katumbi Chapwe lors de la victoire de Mazembe contre Liga Muçulmana de Mozambique (4-0) au match aller du tour de cadrage. Finalement, le technicien français Patrice Carteron a paraphé un contrat de deux ans comme entraîneur des Corbeaux du Katanga. Il sera secondé par Pamphile Mihayo Kazembe et David Mwa-

kasu dans le staff technique. Il prendra officiellement ses fonctions à partir du 15 juin. Ce choix, a indiqué Patrice Carteron sur RFI, est celui du cœur, soulignant que ce n'était pas une question d'argent. Patrice Carteron était encore lié par un contrat avec la sélection du Mali. Mais il avait déjà fait part aux dirigeants du football malien de son intention de partir afin de retrouver les ter-

rains au quotidien. « *J'avais dit à mes dirigeants que je partirais après les matches de juin* », a déclaré Patrice Carteron, disposé à conduire les Aigles du Mali pour les deux matches de qualification du Mondial 2014 contre le Bénin le 9 juin et le Rwanda le 16 juin à Bamako. Mais du côté de la Fédération malienne de football, on note que le technicien français a rompu abusivement son contrat en signant avec le club de Lubumbashi. En attendant, Patrice Carteron est l'entraîneur principal de Mazembe, succédant au Franco-Sénégalais Lamine N'Diaye.



Patrice Carteron signe le contrat en présence de Moïse Katumbi

Martin Enyimo

49^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

FC MK va représenter Kinshasa à la phase finale

L'équipe tuteurée par Max Mokey Nzangi a obtenu son sauf-conduit après sa victoire sur AC Foyo en finale des préliminaires de cette compétition nationale de football pour la ville de Kinshasa.

Le club représentatif de la ville de Kinshasa pour la phase finale de la 49^e édition de la Coupe du Congo de football est connu. Il s'agit du FC MK vainqueur de l'AC Foyo, le 18 mai au stade des Martyrs, en finale des préliminaires de cette compétition pour la capitale. L'équipe de Max Mokey Nzangi s'est imposée par deux buts à zéro, des réalisations de Manzuangani à la 23^e minute et Kadima à la 36^e minute. Les deux équipes s'étaient déjà affrontées au début des préliminaires et FC MK avait obtenu son billet pour la demi-fi-

nale en s'imposant par trois tirs au but à deux car à la fin du temps réglementaire, le score était de deux buts partout. En demi-finale, FC MK avait éliminé l'AS Dragons par un but à zéro. FC MK occupe actuellement la troisième place du championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfin) avec trente-six points en dix-neuf matches disputés. Outre Kinshasa, les préliminaires de la 49^e édition de la Coupe du Congo ont également lieu dans les provinces. La finale pour la province du Kasai oriental mettra aux prises, le 25 mai au stade TShikisha de Mbuji-Mayi, l'AS Bantous à l'US Kasai. En province orientale, la finale des préliminaires entre le TS Malekesa et



Vue d'un match des préliminaires de la Coupe du Congo l'AS Nika, disputée le 18 mai à d'ordre sécuritaire au stade Lumumba de Kisangani, n'est pas

allée à son terme. À dix minutes de la fin du temps réglementaire, indique-t-on, les deux équipes étaient à égalité de zéro but partout lorsque les joueurs du TS Malekesa ont contesté une décision de l'arbitre central Blaise Kabeya accordant un coup franc à l'entrée de la surface de réparation de Malekesa après une faute sur un joueur de l'AS Nika. Et un joueur de Malekesa a donné un coup de tête à l'arbitre central. Après une vive discussion, l'arbitre Blaise Kabeya a pris l'option de quitter l'aire de jeu, en abandonnant les deux clubs sur le terrain. Organisatrice de la compétition, la Fédération congolaise de football association va devoir statuer sur ce cas.

Martin Enyimo

INTERVIEW

Augustin Bikale Mukundayi : « L'Unesco œuvre aux côtés du gouvernement congolais sur trois axes majeurs »

L'administrateur national du programme « Culture » de l'Unesco en RDC indique que ces trois axes majeurs sont la promotion et la sauvegarde du patrimoine mondial en RDC et l'appui à la mise en application des conventions internationales; l'appui à la politique culturelle nationale ainsi que la promotion de la diversité culturelle et du dialogue des cultures.

Les Dépêches de Brazzaville : En quoi consiste la journée pour la diversité culturelle, pour le dialogue et le développement ?

Augustin Bikale : Le 21 mai de chaque année, le monde célèbre la « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement », proclamée en 2002 par l'Assemblée générale des Nations unies. C'est une journée qui offre une opportunité pour réfléchir sur les valeurs de la diversité culturelle en vue d'apprendre à mieux « vivre ensemble ». C'est une journée qui symbolise un combat dont le sens est, pour citer Jacques Chirac (l'ancien président français), de « permettre à la variété des identités de trouver de vraies formes d'expression ». C'est une journée qui rentre dans le cadre de la « célébration des différences » qui sont en réalité une richesse et sur lesquelles se fondent nos identités.

LDB : De quelle manière l'Unesco fait-elle la promotion de cette diversité culturelle en RDC ?

AB : Dans sa riche diversité, la culture a une valeur intrinsèque aussi bien pour le développement que pour la cohésion sociale et la paix. Promou-



Augustin Bikale, administrateur national du programme Culture à l'Unesco

voir la diversité culturelle et son corollaire, le dialogue constitue un véritable enjeu dans le monde d'aujourd'hui, et se trouve au cœur du mandat de l'Unesco. En RDC, l'Unesco appuie le gouvernement dans la mise en place d'une politique culturelle qui prend en compte cet enjeu. L'Unesco vient également en appui à toute initiative visant à assurer une coexistence harmonieuse et un vouloir vivre ensemble pacifique, et à défendre la diversité créatrice et la multiplicité des expressions culturelles. C'est pour cela que plusieurs activités sont organisées ou appuyées dans beaucoup de domaines, tels que le respect des droits de l'homme, la promotion du dialogue interculturel, la lutte contre le racisme, l'action en faveur des peuples autochtones et l'approche culturelle du VIH-sida. La défense de la diversité créatrice et la multiplicité des expressions culturelles se concrétise par l'implication

active de l'Unesco dans la conservation, la promotion et la sauvegarde du patrimoine (matériel et immatériel) ; la promotion des langues nationales ; la valorisation des savoirs locaux sur la nature ; la promotion des expressions culturelles contemporaines : biens et services culturels ; le renforcement des capacités en ce qui concerne le contenu créatif : radio, télé, nouveaux médias ; la promotion du multilinguisme dans le cyberspace et la prise en compte de la diversité culturelle et linguistique dans l'éducation.

LDB : Quelle politique et quelles activités sont menées par l'Unesco pour la promotion de la culture en RDC ?

AB : Actuellement, l'Unesco œuvre aux côtés du gouvernement congolais sur trois axes majeurs : La promotion et la sauvegarde du patrimoine mondial en RDC, en particulier le patrimoine naturel et culturel, et l'appui à la mise en application des conventions internationales; l'appui à la politique culturelle nationale en vue du développement durable ainsi que la promotion de la diversité culturelle et du dialogue des cultures en RDC.

LDB : Concrètement, quelles sont les actions qui ont déjà été menées ?

AB : Dans le domaine de la protection et réhabilitation des biens culturels immobiliers et des biens naturels, l'Unesco a mis en place des procédures d'inscription sur la liste indica-

tive du patrimoine mondial, à partir des études archéologiques de terrain menées dans les grottes du Bas Congo (Ngovu et Dimba), en collaboration avec l'Institut des musées nationaux du Congo (IMNC) en mars 2008. En outre, l'Unesco a soutenu l'élaboration d'un document d'information et de référence sur les aires protégées de la RDC, notamment celles du patrimoine mondial (en octobre 2009) dans le but de préserver, de protéger, de sauvegarder et de promouvoir le patrimoine national, physique et immatériel. Dans le domaine de la sauvegarde et la promotion du patrimoine immatériel, grâce aux ateliers sur la pratique des langues à l'école ou sur celle de la musique par des professionnels traditionnels et modernes, l'Unesco a contribué à l'élaboration de plans directeurs pour la préservation et la promotion de savoirs endogènes au sein de programmes de recherche de la chaire Unesco de l'université de Kinshasa, à la révision en cours des programmes d'enseignement à l'Institut national des arts de Kinshasa. Il faudrait signaler en plus le cahier des charges élaboré à l'issue du colloque sous régional sur le patrimoine culturel en Afrique centrale (organisé à Kinshasa, septembre 2009, en collaboration avec le ministère de la Culture), et dont l'activité principale consistait en la numérisation des archives audio visuelles de l'Institut des musées nationaux du Congo et de la Radiotélévision nationale. Par ailleurs, dans le domaine de la promotion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel, l'Unesco a réa-

lisé la production de deux supports importants : un manuel sur la traite négrière en RDC et un documentaire plaidoyer sur la situation discriminatoire des populations autochtones pygmées de la RDC. Ces supports ont permis, d'une part, de combler les pages d'histoire de cette tragédie survenue aussi bien sur la côte occidentale que sur la côte est et, d'autre part, de plaider en faveur de la dignité humaine des peuples pygmées. Dans le domaine de l'élaboration des politiques culturelles en vue du dialogue interculturel et du développement durable, l'Unesco a appuyé l'élaboration de la « Déclaration de la politique culturelle nationale du gouvernement de la République démocratique du Congo ». Ce document officiel a été approuvé par le gouvernement par le biais d'une commission interministérielle. Il ne reste plus que la mise sur pied, par le ministère de la Jeunesse, sports, culture et arts, du comité de pilotage qui élaborera l'avant-projet de loi portant politique culturelle nationale, ainsi que son plan d'action stratégique. C'est un document qui définit le cadre de fonctionnement de l'action culturelle ainsi que le statut de l'artiste congolais. Par ailleurs, l'Unesco s'active à mettre en place un Système de gestion et d'information de la culture (Sygic), en collaboration avec le ministère de la Culture. Il s'agit d'avoir des données de base sur la culture nationale ainsi qu'une méthodologie de renforcement des capacités en gestion culturelle en RDC.

Propos recueillis par Dani Ndungidi

CHRONIQUE

L'âge de l'Afrique

En vérité, il faut se l'avouer, que l'on se réclame d'une éternelle jeunesse où que l'on considère cinquante ans comme l'âge réel de la maturité, un demi siècle n'est pas un facteur temps négligeable et il exige que l'on justifie ce qui lui a été consacré. L'Union Africaine célèbre son cinquantième anniversaire depuis le 25 mai passé et a placé ce cinquantenaire sur le thème : « Panafricanisme et renaissance africaine ».

Il y a donc lieu de dresser un bilan de ce que les nombreux protagonistes, dans la foulée de la vision de Nkrumah, ont apporté comme substance afin que l'Afrique ne demeure pas un vœu pieu. En effet, il faut remonter aux indépendances des États africains, qui connurent leur point culminant dans les années soixante, pour constater que l'Afrique se dessinait progressivement et lentement vers une existence politique.

Pour rappel, l'Union Africaine, créée en juillet 2002 à Durban, en Afrique du Sud, en application de la Déclaration de Syrte (Libye) du 9 septembre 1999, est une émanation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), elle-même créée le 25 mai 1963. Cette organisation s'était donnée pour objectif la promotion de l'unité et la solidarité entre les États africains. L'UA qui souhaitait légitimement aller plus loin, ajouta à son arc plusieurs cordes dont la promotion de la démocratie, des droits de l'Homme et du développement sur le continent.

Cette mutation a permis à certains d'affirmer que les conflits étaient mieux gérés et que l'on comptabilisait moins de querelles de légitimité. Une décision dite d'Alger, en juillet 1999, condamnait ainsi les changements anticonstitutionnels de gouvernement. Aussi, pensait-on que ceux tentés par ces aventures deviendraient une denrée rare, car ils réfléchiraient longuement avant de franchir le Rubicon semé d'embûches et de périls.

La mise en place du Conseil de paix et de sécurité (CPS) a par ailleurs permis à l'Union de se doter d'un instrument fiable habilité à dialoguer ou envoyer des missions de paix dans un pays en conflit. Quelques exemples permettent d'illustrer ces propos, tels le Darfour où les «casques blancs» se sont impliqués avec, bien entendu, l'aide de l'ONU pour séparer les belligérants, la Somalie, l'Est de la RD Congo, où un premier contingent de soldats tanzaniens vient de débarquer à Goma.

Autant d'avancées significatives qui n'estompent pas, hélas, les dépités que l'on continue de déplorer au sein de la grande Union, car de nombreux conflits aussi graves les uns que les autres ne parviennent pas à trouver solution. En témoignent les remerciements de l'Afrique à l'endroit de la France lors du sommet de janvier 2013, à Addis-Abeba, par la voix du Béninois Yayi Boni, alors président en exercice de l'Union, pour son intervention militaire dans le Nord-Mali.

L'on a amèrement constaté, à l'occasion de ce conflit, qu'à l'exception du Tchad, aucun pays n'était en mesure de se déployer sur le théâtre des opérations face aux djihadistes et, en juillet, ce sera au tour des Nations unies de prendre la relève !

Non résolument, il reste fort à faire pour les États africains. Déjà la question du Maroc, qui s'est retiré en 1984 au temps de l'OUA pour manifester son mécontentement à l'adhésion de la République Sahraouie à l'Union, n'est toujours pas réglée ! Au même titre que la circulation des biens et des personnes dans les espaces sous-régionaux comme la Cémac et la Cédéao.

Cinquantenaire de l'Union soit, mais il faudrait que soit démontrées nos capacités à l'autogestion. Le sommet extraordinaire d'Addis-Abeba aura eu à cœur de le démontrer à coup d'activités culturelles parmi lesquelles : le colloque sur le panafricanisme et la renaissance africaine, l'exposition «Rock' Art» d'œuvres de peintures rupestres uniques. La grande question qui demeure sur toutes les lèvres reste de savoir si la vraie histoire de l'homme noir et des peuples d'Afrique opposable au reste du monde aura été fidèlement restituée et, si renaissance il y a, il faut l'évoquer réellement ?

Ferréol Constant Patrick Gassackys

HISTOIRE

La Journée internationale des musées célébrée le 18 mai

À cette occasion, les étudiants du département d'histoire de la Faculté des lettres ont découvert, le 23 mai à Brazzaville, certains des nouveaux objets acquis par le musée national du Congo, après une récente collecte dans les départements de la Lékoumou et de la Cuvette.

« Autour de cette journée, chaque musée est libre d'organiser l'activité qui lui convient. Nous avons choisi de faire voir aux étudiants en histoire, des échantillons des objets que nous avons ramenés après la collecte dans la Lékoumou et la Cuvette », a souligné Marcel Ipari, directeur du musée national du Congo.

Pour Marcel Ipari, « le musée est le passé et la mémoire d'une Nation, il montre ce qui a déjà été fait et atteint comme niveau de culture. Servant de repère pour les générations à venir, il appelle donc à faire preuve de créati-

visité, c'est-à-dire à améliorer ce qui a été légué ».

Cependant le musée national du Congo, qui existe depuis 1965, logé dans un espace restreint en attendant la fin des travaux du nouveau bâtiment devant l'abriter, souffre d'un sérieux problème de visibilité. « Le problème est que le cadre dans lequel nous sommes ne mérite pas qu'on lui fasse trop de visibilité. Le jour où nous serons dans des conditions adéquates, nous inviterons tout le monde à venir voir les aspects matériels de notre culture. »

Avec un programme de collecte ambitieux, le musée national congolais effectue tous les trois mois des descentes dans les départements afin d'avoir dans ses collections, les objets représentatifs de tous les départements du Congo.

La Journée internationale des musées

est un événement annuel organisé par le Conseil international des musées. Chaque année, l'événement met en valeur un thème particulier, au cœur des préoccupations de la communauté muséale internationale. Le thème pour 2013 est « Musées, mémoire plus créativité = progrès social ».

La Journée internationale des musées offre aux professionnels des musées l'opportunité d'aller à la rencontre des visiteurs et de les alerter sur les défis auxquels les musées font face. Des Amériques à l'Océanie en passant par l'Europe, l'Asie et l'Afrique, cette manifestation internationale bénéficie d'une réelle popularité. Ces dernières années, la Journée internationale a connu une participation record, avec près de 30 000 musées organisant des animations dans plus de 120 pays.

Désirée Hermione Ngoma

SPECTACLES

Un agenda riche pour La compagnie Musée d'art

Première destination pour La compagnie : Nice où elle se produira du 6 au 15 septembre à l'occasion des jeux de la Francophonie. Le groupe congolais y est inscrit dans la catégorie jonglerie. Autre spectacle prévu, la présentation de sa nouvelle pièce intitulée « Le roi ngoma ».

Le tambour ngoma est un instrument très utilisé en Afrique centrale. C'est d'ailleurs de cet instrument que la compagnie Musée d'art tire son existence. Invitée aux Jeux de la Francophonie, la délégation est composée de vingt-cinq artistes, deux jeunes femmes et vingt-trois hommes, aux talents multiples qui savent jongler avec des tam-tams pesant 15 à 20 kilogrammes comme avec des jouets. Quatre créations marquent l'authenticité de ce groupe : *Ouvre ton esprit*, *La fierté du Congo*, *Le roi ngoma* et *Acramo*.

Après Nice, le groupe effectuera une tournée, en novembre, dans le sud de la France, où il présentera cinq spectacles. Mais auparavant, la compagnie Musée d'art participera le 30 mai 2013 au festival Mbonda elela, à Kinshasa (République démocratique du Congo). Le 21 juin, elle sera présente à la Fête de la musique à l'Institut

français du Congo, avant de prendre part, en juillet, au Festival panafricain de musique (Fespam). Acramo, de son vrai nom Gicquel Fortunain Mampouya, directeur artistique de Musée d'art, compte mettre en place un projet culturel : la construction d'une école de fabrication de tam-tams, son rêve d'enfance, et une école de forma-

spectacles. *C'est une salle construite pour des réunions.* » Gicquel Fortunain Mampouya regrette que le ministère de la Culture et des arts ne soutienne pas les artistes. « Nous sommes abandonnés comme un arbre sans racine. Chacun est obligé de fournir ses propres efforts. Le ministère ne nous soutient pas.



Les artistes jonglant avec les tam-tams. *Mon groupe est plus considéré à l'étranger que dans son propre pays* », constate-t-il.

tion aux rythmes et danses traditionnelles.

Il déplore le manque de salles de spectacles à Brazzaville : « Le seul espace qui nous donne des conditions normales de scène, c'est l'Institut français du Congo. Le Palais des congrès n'a aucun confort scénique, pas de tapis de scène ni de lumière de scène. Ce n'est pas une salle de

Rappelons que la compagnie Musée d'art a participé aux sixièmes Jeux de la Francophonie à Beyrouth (Liban) en 2009. Elle a également été invitée par le roi du Maroc et a effectué des tournées internationales.

Rosalie Bindika

VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE

CONCEPTION PROFESSIONNELLE

Livraison rapide 24H Chrono

Impression encre spéciale

Or - Argent

Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00



+242 044758841

+242 066689011

KIN : 0899320131

RELIGION

Un nouveau diocèse au Congo: Dolisie!

Par décision du pape François, le Congo vient de s'enrichir d'un nouveau diocèse et d'un nouvel évêque: l'abbé Manamika.

La décision a dormi dans les tiroirs de Benoît XVI pendant quelques semaines et elle a pâti de tous les chambardements intervenus au Vatican ces derniers mois. Vendredi 24 mai, le nouveau pape a décidé de publier le décret: Dolisie devient enfin un diocèse. En termes simples, tout le département du Niari devient une entité catholique unique, placée sous la juridiction d'un nouvel évêque. Depuis des années, les milieux catholiques informés trouvaient que les diocèses d'Owando et de Nkayi étaient trop vastes.

Le Vatican a pris le temps de bien évaluer les choses. Il y a deux mois, il a décidé de scinder le diocèse d'Owando en créant le nouveau diocèse de Gamboma. C'est l'abbé Urbain Ngassongo qui y a été installé comme évêque ordinaire résident. Puis, donc, c'est le diocèse de Nkayi qui est "démembré" pour reprendre le jargon du Vatican, en donnant naissance au nouveau diocèse de Dolisie.

Nkayi restera un diocèse vaste, couvrant les départements de la Bouenza et de la Lékoumou. L'évêque ordinaire en restera Mgr Daniel Mizonzo. Mais désormais celui-ci n'aura plus pouvoir de juridiction sur Dolisie devenu diocèse à part entière.

Comme évêque du nouveau diocèse, le pape a fait appel à un jeune curé qui a étudié notamment en Espagne: l'abbé Bienvenu Manamika Bafouakouahou qui était jusqu'à cette date l'adjoint de Mgr Louis Portella-Mbuyu, l'évêque de Kinkala et président de la Conférence épiscopale congolaise. Des chiffres rendus publics par le Vatican vendredi, il ressort que le nouvel évêque est né en 1964 à Brazzaville; que le diocèse dont il prend la charge s'étend sur une superficie de 25.930Km² pour une population évaluée à 210.000 personnes dont 71.000 sont catholiques. Les statistiques vaticanes indiquent aussi que le diocèse de Dolisie compte 5 paroisses de plain-titre et 11 "quasi paroisses". Le lieu de résidence du nouvel évêque de Dolisie sera la paroisse Saint-Paul qui devient paroisse-cathédrale.

Lucien Mpama

VIE DES CLUBS

Lylian Ndengué prend la section football de l'Étoile du Congo

Intégrer le semi professionnalisme, tel est l'un des défis qu'entend relever cet ancien manager général des Diables noirs porté à la tête de la section football du club stellien.

Lylian Ndengué a été intronisé le 24 mai lors de l'assemblée générale de l'Étoile du Congo. Sa désignation est l'une des recommandations du futur président général du club dont le nom ne sera dévoilé qu'au cours de la prochaine assemblée générale. Celui-ci avait exigé, entre autres critères, pour prendre les commandes de l'équipe, la restructuration de toutes les sections de l'équipe.

En succédant à William Bouaka, Lylian Ndengué doit se battre pour conduire l'Étoile du Congo à la Coupe d'Afrique des clubs, la saison prochaine. À propos, le nouvel élu a pris l'engagement de redorer le blason terni du club le plus titré du Congo qui, depuis plus de dix ans a été privé de trophées. Il a insisté sur le retour au semi professionnalisme des joueurs qui percevront désormais, selon lui, une indemnité mensuelle de base qui sera complétée par les primes d'objectif.

L'autre engagement concerne les charges locatives afin que les soins médicaux des athlètes soient assurés correctement. « Il est difficile de leur offrir des contrats professionnels mais nous allons assurer le minimum vital à nos joueurs », a indiqué celui qui entend faire du recrutement des joueurs un élé-

ment majeur pour donner une dimension à son nouveau club. « Il y a un groupe qui vit nous allons lui donner une chance tout en renforçant chaque compartiment de notre équipe afin d'être un club compétitif. »



Lylian Ndengué

D'autres exigences du semi-professionnalisme

La réhabilitation des infrastructures et la modernisation des équipements sportifs sont à l'ordre du jour. Selon ses propos, la politique d'équipement consistera à doter chaque joueur d'un équipement sportif dont il assumera lui-même l'entretien selon la charte de bonne conduite et du règlement intérieur du club. Chaque joueur recevra donc un kit d'entraînement comprenant deux tenues, un ballon, un sac et deux

paires de bottines. « Ensemble nous allons bâtir la professionnalisation de notre club, un sentier qui va ouvrir de nouveaux horizons à nos joueurs et à nos supporters. C'est le sens de notre engagement dans le changement que nous

prônons. Ensemble nous allons construire le temple du football stellien. Nous allons réhabiliter le siège et permettre à l'administration de travailler dans les bonnes conditions. »

Pour Lylian Ndengué, les recettes du stade, les subventions, les dons et les fonds en provenance des sponsors, feront l'objet d'une gestion rigoureuse et transparente. Seul l'organe en charge des finances, et sous sa responsabilité, sera habilité à collecter et à gérer les deniers liés à la section football. « Toute personne qui s'attribuerait le droit de collecter sans autori-

sation sera poursuivie pénalement et fera l'objet d'une sanction disciplinaire. » Lylian Ndengué a promis une ligne budgétaire pour la mobilisation des supporters et la dotation des outils de communication nécessaires pour accompagner la politique de modernisation du club. La désignation de ce dirigeant soulage l'Étoile du Congo qui disputait ses matches de championnat national d'Élite 1 avec les moyens du bord. L'équipe comptait 15 points à la fin de la 11^e journée.

James Golden Éloué

RÉFLEXION

Combattre le terrorisme, oui mais comment ?

Il est bien évident que ce qui s'est passé la semaine dernière, dans une rue de Londres, lors de l'assassinat à l'arme blanche d'un soldat britannique par deux Islamistes fanatiques annonce un changement radical dans les méthodes que les extrémistes emploient pour faire passer leurs messages. Certes ce n'est la première fois qu'un ou deux hommes agissent isolément pour tuer, au nom d'Allah, et des villes comme Toulouse en France, ou Boston aux États-Unis ont été elles aussi le théâtre d'agressions mortelles perpétrées par des individus qui agissaient apparemment seuls. Mais ce qui est nouveau, en revanche, c'est que, cette fois, les meurtriers ont agi à visage découvert, avec le maximum de barbarie, s'exhibant longuement un couteau à la main et les bras couverts de sang afin d'expliquer leur forfait aux passants terrorisés.

Ainsi donc nous sommes passés, en

un peu plus de dix ans, d'une forme très sophistiquée de terrorisme - songez à la complexité de l'opération montée en 2001 pour précipiter deux avions civils sur les tours jumelles du World Trade Center à New-York - à la forme la plus primitive, la plus simple, la plus dangereuse aussi puisqu'elle dépend de la volonté d'un seul homme et qu'elle utilise une arme que chacun peut se procurer sans éveiller la moindre attention. Si l'on admet avec nous que ce genre d'agression ne se produit pas par hasard, mais résulte d'une terrifiante évolution des mentalités chez ceux qui l'exécutent, il faut en tirer sans tarder la conclusion que les sociétés démocratiques sont totalement démunies face à elles.

Comment, en effet, prévenir des actes barbares que n'importe quel homme, n'importe quelle femme, n'importe quel enfant même peut commettre sans que le moindre signe permette de le prévenir ? Déjà

difficiles, sinon même impossibles, dans le cas des attentats suicide, la surveillance et la mise hors d'état de nuire des terroristes semblent inenvisageables lorsque l'acte criminel projeté n'exige ni savoir-faire, ni technique, ni moyens financiers. Et pourtant, c'est bien à ce problème que les pays menacés par les djihadistes vont devoir s'attaquer maintenant ; un problème d'autant plus difficile à résoudre que les moyens très sophistiqués utilisés jusqu'à présent dans la guerre sans nom que les États livrent aux extrémistes à travers le monde n'ont et ne peuvent avoir aucune utilité dans de telles circonstances.

Soit dit en passant, c'est probablement parce que les terroristes ont pris dans les dernières années, la mesure de leurs limites face aux puissants appareils déployés par les États pour les neutraliser que leurs chefs en viennent aujourd'hui à encourager le terrorisme de masse

que tout un chacun peut pratiquer sans avoir reçu la moindre formation et sans disposer d'aucune aide. L'assassinat à l'arme blanche dans la rue est en quelque sorte la réplique des leaders terroristes aux opérations montées avec des armes comme les drones, dont seules les grandes puissances disposent. Il redonne au terrorisme un avantage tactique sur le terrain que l'on pensait définitivement perdu du fait des progrès technologiques réalisés dans les dernières années.

Comment lutter contre cette nouvelle forme de l'extrémisme ? Telle est la question à laquelle doivent maintenant répondre les spécialistes du renseignement, de la prévention et de la gestion des crises. Car ce qui s'est passé à Londres n'est que le signe avant-coureur d'un mouvement qui, très probablement, prendra de l'ampleur dans les semaines et les mois à venir.

Jean-Paul Pigasse